

A high-angle photograph of a large crowd of people sitting on a green lawn in front of the La Villette building. The people are sitting on blankets and chairs, some in groups and some alone. The building has a dark, corrugated metal roof and large windows. A large tree is on the right side of the image. The sky is a pale blue.

la Villette

2022 RAPPORT
D'ACTIVITÉ
ET DE
PERFORMANCE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

Après deux années de crise sanitaire, 2022 a été marquée par le retour des spectateurs curieux, avertis ou novices, venus seuls ou en groupe dans les salles de spectacle et les espaces d'exposition - l'occasion d'enclencher une nouvelle dynamique pour l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette.

Fidèle à son ADN, l'EPPGHV a déployé une programmation pluridisciplinaire, tout à la fois généreuse et exigeante dans les différents espaces du Parc : dans les salles modulables de la Grande Halle, à Little Villette, dans le Pavillon Villette, sous l'espace Chapiteaux, mais aussi en extérieur aux jardins passagers, à l'espace Périphérique ou dans les différents jardins du Parc.

Entre danse, théâtre, cirque, magie nouvelle et musique, le spectacle vivant, qui faisait la part belle à la scène française comme aux metteurs en scène et chorégraphes de renommée internationale, a presque retrouvé les hauts niveaux de fréquentation d'avant crise sanitaire, atteignant même un taux de remplissage des événements à 80%. La Villette a proposé plusieurs temps-fort, des festivals ouverts à tous et des événements festifs qui se sont succédé à l'espace Périphérique dans un esprit toujours joyeux.

Côté expositions, au-delà des rendez-vous très appréciés que sont 100% L'EXPO et Lumières !, l'année a été marquée par l'événement Pop Air, exposition sur l'art gonflable qui a connu un succès retentissant et un engouement sans précédent auprès de la jeunesse grâce notamment à une offensive communication sur les réseaux sociaux. Cette manifestation, combinée à de très bons résultats pour le reste de la programmation, permet à l'établissement de dépasser les niveaux de fréquentation des années d'avant crise sanitaire et de se rapprocher du record établi en 2019, année de l'exposition Toutankhamon. Une année record donc et encore plus auprès des moins de 26 ans qui n'ont jamais été aussi nombreux.

Le soutien aux artistes et à la jeune création a été maintenu via les différents programmes de résidence de l'établissement. Il était essentiel de célébrer les 20 ans de l'espace Périphérique et son programme de résidence, dédié notamment au cirque et aux marionnettes. Le temps d'un week-end gratuit et largement familial, les anciens et nouveaux résidents du programme se sont succédé dans une ambiance festive.

2022 marque aussi un tournant pour deux projets majeurs de l'établissement, qui assurent son rayonnement sur tous les territoires, nationaux et internationaux. D'une part le programme des Micro-Folies, qui sous l'impulsion de la Présidence française de l'Union européenne et d'un soutien

exceptionnel des préfetures de région, a franchi le chiffre symbolique de 300 ouvertures. D'autre part l'accueil des célébrations des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : le Comité National Olympique et Sportif Français et le Comité Paralympique et Sportif Français ont en effet confirmé en 2022 l'installation de leur Club France à la Villette. Le parc sera le lieu populaire des Jeux de Paris qui permettra à toutes et tous de vivre l'expérience olympique hors des stades.

Dans cette perspective, l'établissement poursuit son important travail d'investissement pour préserver ce Parc architectural, y développer de nouvelles formes de programmation et accueillir de nouvelles pratiques spontanées. En 2022 se sont notamment précisés les contours d'une nouvelle zone de 15 000m² dédiée à la biodiversité, la nature et le bien-être animal. Autour des jardins passagers, l'aménagement de ce nouveau pôle s'articule en plusieurs étapes qui s'achèveront début 2025. L'acquisition en 2022 de la Halle du Rouvray, ancienne halle industrielle en friche a confirmé l'ampleur de ce projet. Ce nouvel espace sera notamment occupé par une ferme pédagogique : éphémère jusqu'alors, celle-ci deviendra pérenne.

Toutes ces actions n'auraient pu être réalisées sans le concours sans faille des équipes, qui après deux années de crise sanitaire continuent de faire preuve d'une capacité d'adaptation pour accueillir spectacles, concerts, festivals et expositions, pour créer des nouveaux liens avec les publics, pour accompagner la transition de l'établissement vers un modèle plus durable. Qu'elles en soient ici remerciées.

LA VILLETTE EN 2022 C'EST :

1 740 276 visiteurs dont :

- **191 000** spectateurs venus assister à l'une des **447** représentations de spectacle vivant
- **736 000** curieux a visiter l'une des expositions dont **723 000** curieux à Pop Air
- **89 000** cinéphiles qui ont profité du cinéma en plein air
- **124 000** personnes de tout âge a participer à un atelier
- **283 000** enfants qui ont joué dans le jardin des dunes et des vents

36 % de ces visiteurs ont pu pratiquer leur activité gratuitement

35,6 % des participants à des événements culturels payants avaient - de 26 ans.

112 projets en résidence, **44%** de ces projets étant portés par des femmes

220 Micro-Folies ouvertes, pour un total de **351** Micro-Folies ouvertes depuis 2016.

103 programmes d'éducation artistique et culturelle

43,7M€ de recettes en fonctionnement

Et un plafond de **206** ETP.



SOMMAIRE

1. UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE	7
1.1 Diffuser toutes les formes d'art	9
1.2 Développer les partenariats pour diversifier les formats et les disciplines	14
1.3 Soutenir la jeune création et accompagner les artistes de la création à la diffusion	16
2. UN PARC ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS	19
2.1 Fréquentation et fidélisation des publics	21
2.2 Une mobilisation en faveur de la jeunesse	22
2.3 Un parc pour toutes et tous	24
3. UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ET INTERNATIONAL	27
3.1 Les Micro-Folies, une expertise déployée sur tous les territoires	28
3.2 L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024	30
4. L'AMÉNAGEMENT ET LA TRANSITION DU PARC	33
4.1 Un nouveau pôle axé sur la biodiversité, la nature et le bien-être animal	34
4.2 La valorisation des espaces et des équipements	37
4.3 Gestion et aménagement des concessions	38
5. UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET	41
5.1 Une stratégie RSO ambitieuse	42
5.2 Des ressources humaines au service des équipes et du projet	44
5.3 Des dépenses et des ressources sous contrôle	46
ANNEXES : Indicateurs du COP 20-24 - 1, 1C, 2, 3, 4, 4C, 5, 5C, 6, 6C, 7, 7C, 8A, 8B, 9, 10A, 10B, 10C, 11C, 12, 12C, 13, 13C, 14, 15	48



UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE





DIFFUSER TOUTES LES FORMES D'ART

Spectacle vivant

L'année 2022 signe le retour à une activité de reprise pleine et entière sans annulation de spectacles après deux années de Covid.

Cette année a été marquée par un soutien affirmé à la scène française avec les créations de Julie Beres, Sophie Perez, Frederic Ferrer mais également un soutien à la jeune création émergente comme Tommy Milliot, Mazel Freten, Linda Hayford et Carmel Loanga.

Elle fut également l'année de découvertes ou de premières françaises avec la prometteuse metteuse en scène flamande Lisaboa Houbrechts ou les déjà starifiés Sharon Eyal et Hofesh Shechter avec le Ballet de Flandres, ou encore Crystal Pite enfin présentée à la Grande Halle.

La Villette poursuit en 2022 son compagnonnage avec des fidélités à certains metteurs en scène ou chorégraphes comme Thomas Jolly, Angelin Preljocaj, Philippe Decouflé, Anne Teresa de Keersmaecker ou Dada Masilo.

Fidèle à son ADN, la Villette a pu nourrir le programme avec des grands cirques comme Flip Fabrique ou les 7 doigts de la main ainsi qu'avec les grands noms du hip hop comme Kader Attou ou Anne NGuyen.

Les partenariats avec les grandes institutions - Théâtre de la Ville, festival d'Automne - se sont maintenus et ont permis l'accueil de grands artistes comme Marlene Monteiro Freitas, Marcos Mauro et le ballet de Lyon ou Tânia Carvalho avec le Ballet de Marseille.

Enfin, poursuivant le renouvellement des formes, la magie nouvelle s'est une fois de plus distinguée avec les créations de Kurt Demey et jeunes artistes du Magic Wip.

DIFFUSER TOUTES LES FORMES D'ART

Expositions

L'année 2022 a surtout été marquée par le succès de Pop Air, exposition sur l'art gonflable. Venue d'Italie, cette exposition a été enrichie d'œuvres d'artistes internationaux qui ont touché un public jeune et familial. A la fois immersive et contemplative, l'exposition a permis au public d'appréhender de façon ludique cet art singulier qui a bénéficié d'un bouche à oreille favorable notamment grâce à Instagram.

100% L'EXPO a une nouvelle fois renouvelé son offre en invitant des collectifs d'artistes et curateurs qui ont su - entre le réflexif et le festif - réinterroger les pratiques et les problématiques contemporaines en matière de création. En plus de l'édition à La Villette, l'exposition s'est exportée durant une semaine à Bruxelles.

Lumières !, enfin, a clôturé l'année de belle manière avec une dizaine d'installations urbaines qui ont illuminé le parc. Cette exposition gratuite et interactive a offert au public une déambulation nocturne, à la découverte d'univers artistiques qui mêlent illusion visuelle, installation hypnotique et ludique. Fort d'un partenariat inédit avec la Fête des Lumières de Lyon cette seconde édition a regroupé des collectifs français, parmi lesquels le studio 1024 ou le groupe LAPS, et des artistes de renommée internationale, dont les Néerlandais du Studio Toer exposant pour la première fois en France.

Festival

Du côté des festivals, Jazz à La Villette a retrouvé son public d'avant pandémie avec un programme riche et varié de têtes d'affiches françaises et internationales, parmi lesquels Avishai Cohen, Ravi Coltrane ou Roberto Fonseca, et un axe fort autour des générations en dialogue. Le festival de Cinéma en plein air a lui aussi retrouvé sa jauge habituelle avec un thème fédérateur « alors on danse » pour renouer avec la joie d'être ensemble.

Freestyle, précédemment dans la Grande Halle a pris ses quartiers en plein air à l'espace périphérique et en juin. Cette nouvelle formule a permis à un large public, y compris les visiteurs du parc, de s'approprier les différentes composantes des cultures urbaines, illustrant le potentiel du festival dans ce lieu très atypique.

Ce même espace périphérique a fêté ses vingt ans d'accueil de résidences d'artistes avec un événement sur un week-end pour présenter des propositions de jeunes artistes émergents en cirque, marionnettes et arts de la rue. L'écrin parfaitement adapté de cet espace a montré au grand public le travail d'accompagnement 100% l'Expodes artistes accompli tout au long de l'année.

FOCUS : 100%

L'EXPO

Du 24 au 30 janvier, 100% L'EXPO s'est exportée à l'international dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne. Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles / Bozar a accueilli l'exposition émergences.fr, une idée originale de La Villette pour montrer le savoir-faire et le rayonnement international des écoles d'art françaises.

Le rendez-vous de la jeune garde artistique fraîchement diplômée a poursuivi sa lancée du 6 au 30 avril pour sa 4ème édition parisienne aussi dense qu'inventive. Laboratoire international de création, 100% L'EXPO 2022 a accueilli de nouvelles écoles dont la Villa Arson, l'École de cinéma Kourtrajmé et l'École du Centre national de danse contemporaine d'Angers venues rejoindre les Beaux-Arts de Paris, l'École des Arts Décoratifs de Paris, Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains, l'École nationale supérieure de la Photographie d'Arles, l'École nationale supérieure de Création Industrielle - les Ateliers, et La Fémis. Pour la première fois, La Villette a également collaboré avec la Fondation Culture & Diversité.

Étendue avec une déambulation en plein air regroupant sculptures, installations et photographies, cette édition a été particulièrement traversée par des questions environnementales, de genre, de transidentité, des questions féministes et décoloniales, de transmission et de non-dits entre générations.

Le week-end, des cartes blanches ont été confiées à de jeunes collectifs. Contemporaines, diamètre/a, Filles de Blédards, Jeunes Critiques d'Art, collectif 16am, Les Chichas de la pensée et Les Froufrous de Lilith ont investi la grande halle pour orchestrer un programme de rencontres, de performances, de speedating entre artistes et professionnel.les et de projections. 100% L'EXPO en ligne enrichit son offre de vidéos inédites, de podcasts et de filtres pour ouvrir les coulisses de la jeune création.



DIFFUSER TOUTES LES FORMES D'ART :

	Artiste	Titre
CIRQUE	33ème promotion du Centre National des Arts du Cirque Direction artistique Séverine Chavier	Ater All
	Flip Fabrique	Blizzard
	Les 7 doigts de la Main	Passagers
	CirkVOST	Pigments / dans le cadre du festival paris l'été
MAGIE NOUVELLE	Rode Boom Kurt Demey	Réalités
	Marc Rigaud	Doublon
	Henry Evans	Les Virtuoses de la magie
	Francis Tabary	Les Virtuoses de la magie
	Ben Hart	Les Virtuoses de la magie
	Scorpène	Les Virtuoses de la magie
	Marc Lacourt	La Serpillère de M. Mutt
	Lazarus Bartabak	Les Chevaliers de l'industrie
JEUNE PUBLIC	Cie AMK	Nid
	Cie Juscomama	Les géométries du dialogue
	Celeste Germe / Das Plateau	Le Petit Chaperon rouge
	Hanafubuki	Diorama
	Fatna Djahra Théâtre l'Articule	Après l'hiver
	Raquel Silva	Bout à bout

	Artiste	Titre
DANSE	Hiroaki Umeda	vibrance + Median
	Ana Morales	Peculiar
	Mellina Boubetra	Reghma
	Sandrine Lescourant	Anyway
	Hofesh Shechter / GöteborgsOperans Danskompani	Contemporary dance
	Sharon Eyal / GöteborgsOperans Danskompani	Saaba
	Kader Attou / Cie Accorrap	Les autres
	Philippe Decouflé / Cie DCA	Shazam 2.0.2.1
	Angel'in Preljocaj	Gravité
	Tania Carvalho / Ballet National de Marseille	Xylographie, As I Could Stay There For Ever, One of Four Periods in Time (Ellipsis) / avec le Théâtre de la Ville
	Anne Teresa de Keersmaecker / Rosas & B'Rock Orchestra	Les six Concertos brandebourgeois avec Festival D'Automne à Paris
	Marcos Morau / Ballet de l'Opéra de Lyon	La Belle au bois dormant
	Crystal Pite Jonathon Young	Revisor avec le Théâtre de la Ville
	Dada Masilo	Le Sacrifice
	José Montalvo	Gloria avec le Théâtre de la Ville
	Pina Bausch Germaine Acogny Malou Airaud	Le sacre du printemps & common ground[s] avec le Théâtre de la Ville
	Anne Nguyen	Héracles sur la tête
	Linda Hayford	Recovering
	Delphine Jungman / Aston Bonaparte Cie 2x0)	Débordement
	Arnaud Deprez / Cie Allongé	Sous-sol
	Théophile Bensusan (Joker) / Cie Benthé	Voilà
	Aurélien Collewet (Biscuit) / Cie ART-TRACK	Nodes
	International Illst battle/ 100% Krump / Madrootz	9ème édition
	Brandon Masele & Laura Defretin / Cie Mazelfreten	Rave Lucid
	Femme Fatale	Unbounded
	François Chaignaud & Geoffroy Jourdain	tumulus avec le Festival d'Automne à Paris
	Freestyle Festival	Freestyle Festival
THEATRE	Cris Blanco	Bad Translation
	Thomas Jolly	Le Dragon
	Tommy Milliot / Man Haast	Médée
	Sophie Perez / Cie du Zerep	La meringue du souterrain
	Julie Bérès / Cie Les Cambrioleurs	Désobéir
	Robin Renucci / Les Tréteaux de France	Dans le simple appareil / Tryptique de Jean Racine
	Lisaboa Houbrechts	Bruegel
	Marcial Di Fonzo Bo / Matthias Langhoff	Richard III
	El Conde de Torrefiel	Una imagen interior avec le Festival d'Automne à Paris
	Jean-Christophe Meurisse & Les Chiens de Navarre	La vie est une fête
	Marlene Monteiro Freitas	Pierrot lunaire d'Arnold Schönberg et Cattivo avec le Festival d'Automne à Paris
	Frédéric Ferrer / Cie Vertical détour	Olympicorama saison #5 et Borderline(s) Investigation #2
	Gus van Sant	Trouble

PROGRAMMATION 2022

Temps forts / événement Villette	Espace
	Espace Chapiteaux
	Espace Chapiteaux
	Espace Chapiteaux
	Fontaine aux Lions
Magic Wip Saison #5	Grande Halle
Magic Wip Saison #5	Pavillon Villette
Magic Wip Saison #5	Pavillon Villette
Magic Wip Saison #5	Pavillon Villette
Magic Wip Saison #5	Pavillon Villette
Magic Wip Saison #5	Pavillon Villette
Magic Wip Saison #5	Pavillon Villette
Magic Wip Saison #5	Pavillon Villette
	Little Villette
	Grande Halle / Boris Vian
	Grande Halle / Boris Vian
	Little Villette
	Grande Halle / Boris Vian
Magic wip	Pavillon Villette

Temps forts / événement Villette	Espace
Festival 100%	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle / Boris Vian
	Grande Halle / Boris Vian
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
Festival 100%	Grande Halle
	Grande Halle
	Espace Chapiteaux
	Espace Chapiteaux
	Grande Halle / Boris Vian
Festival 100%	Grande Halle / Boris Vian
Festival Kalypso 10ème édition	Grande Halle / Boris Vian
Festival Kalypso 10ème édition	Grande Halle / Boris Vian
Festival Kalypso 10ème édition	Grande Halle / Boris Vian
Festival Kalypso 10ème édition	Grande Halle / Boris Vian
	Pavillon Villette
Golden Stage 2022 / Festival 100%	Grande Halle / Boris Vian
Golden Stage 2022 / Festival 100%	Grande Halle / Boris Vian
	Grande halle
	Grande Halle / Boris Vian
Festival 100%	Grande Halle
Festival 100%	Grande Halle
	Grande Halle / Boris Vian
	Grande Halle
	Pavillon Villette
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle
	Grande Halle / Boris Vian
	Gande Halle

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS POUR DIVERSIFIER LES FORMATS ET LES DISCIPLINES

Au-delà du programme de saison qui est au cœur de l'activité de l'établissement, la Villette a enrichi sa programmation grâce à de multiples partenariats. Avec une grande diversité d'acteurs culturels, elle élargit son éventail d'événements, de disciplines et de thèmes, touchant ainsi d'autres catégories de publics que celles qui fréquentent habituellement les salles du Parc.

Accueillir des manifestations extérieures pour s'ouvrir à de nouveaux publics

Avec le groupe le Monde, Mots pour Mots est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de littérature. Avec le festival de Perpignan Visa pour l'image, l'établissement touche un public curieux de photo-journalisme. La musique n'est pas en reste : Paris Paradis avec le groupe le Parisien, invite à savourer la chanson française ; Technopole et sa Paris Electronic Week qui réunit chaque année tous les amateurs de musiques électroniques. D'autres rendez-vous cumulent musique et thème de société : le festival Bizarre autour des musiques Queer, organisé par A la Folie, le Smmille et son public vegan.

Les équipes accompagnent pleinement ces événements en leur permettant d'avoir une grande visibilité à moindre frais. Sans les produire directement et engager des dépenses pour l'organisation, l'objectif est de faire connaître de multiples activités aux publics du parc créant ainsi un cercle vertueux. Ces événements ont vocation à se pérenniser et devenir des rendez-vous annuels. Une attention particulière est toutefois apportée à leur évolution dans le temps afin de garder une cohérence avec l'identité de l'établissement.

Aménager le Parc pour permettre des nouveaux formats

La politique d'aménagement du Parc est notamment pensée pour augmenter la capacité d'accueil de ces événements. À travers cette démarche, l'établissement renforce son modèle économique tout en gardant l'objectif de diversifier son public. En 2022, l'espace chapiteau a été entièrement repensé dans le but d'accueillir des expositions grand

public ludiques et immersives sur la période mars-août. L'espace Périphérique s'aménage d'année en année pour accueillir des événements musicaux ou commerciaux sur la période estivale.

Les acteurs du Parc : premier réseau de partenaires

En fonction des thèmes abordés et au rythme des opportunités, l'EPPHGV associe les différents acteurs du Parc à cette politique de partenariats ponctuels et événementiels : La Petite Halle, le 211, Kermès, Radio DUU, Villette Makerz, Technopole, le Hall de la Chanson, le Théâtre Paris Villette, le Cabaret Sauvage, le Trabendo, À la Folie. C'est notamment le cas pour le festival Bizarre, dont la 3ème édition s'est déroulée en 2022 et a rassemblé plusieurs de ces acteurs. Pas moins de 18 événements se sont déroulés à La Folie, au Pavillon Villette et dans les studios du Tsugi Radio.

Avec les deux grands établissements culturels publics voisins que sont la Philharmonie et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, les partenariats s'intensifient. Avec la Philharmonie, en plus de l'historique festival Jazz à la Villette, incontournable de la rentrée, ce sont entre 4 et 6 projets par an qui seront offerts au public des deux institutions. Avec le Conservatoire, les X100 poursuivent leur chemin biennal avec les grands noms de la chorégraphie mondiale pour un rassemblement unique de danseurs et de musiciens.

Tous ces partenariats à géométrie variable en termes d'accueil ou de coproduction sont autant de portes ouvertes pour le public. Ils donnent l'occasion à la Villette de diversifier ses propositions et de se confronter à des méthodes différentes et originales.

FOCUS : POP AIR

Réalisée en collaboration avec le Balloon Museum de Rome, premier musée italien consacré exclusivement à l'art gonflable, Pop Air a métamorphosé 5000m² de la Grande Halle en terrain d'expérience immersive et ludique hors norme du 14 avril au 4 septembre (en prolongation). Une quinzaine d'artistes et de collectifs venus du monde entier – italiens, australiens, écossais, espagnols, français, germano-polonais, canadiens, brésiliens – ont répondu présent pour mettre à l'honneur les thématiques du rapport au corps, aux sens, à l'espace et à la nature.

En visite libre d'une durée moyenne de 70', Pop Air a rencontré un très vif succès auprès d'un public familial et touristique. Évoluant au cœur d'œuvres monumentales, des plus gonflées aux plus colorées, adultes, adolescents et enfants se sont particulièrement délectés avec la pièce maîtresse de l'exposition, « Hypercosmo », immense piscine de milliers de boules en plastique transparentes et bain de sons électroniques, traversée de vagues et de projections lumineuses.

Du 19 mai au 5 juin, une version augmentée de l'exposition a invité les petits et grands à danser en apesanteur dans le White Bouncy Castle, château gonflable XXL signé par le chorégraphe William Forsythe sur la musique de Joel Ryan.

Calibrée pour les réseaux sociaux, cette exposition immersive a surfé sur la popularité de l'instagrammable. Un espace était d'ailleurs dédié au réseau social de partage de photos et de vidéos : différentes pièces de couleur, chacune disposant d'un décor original et joyeux pour y faire ses plus beaux selfies.



SOUTENIR LA JEUNE CRÉATION ET ACCOMPAGNER LES ARTISTES DE LA CRÉATION A LA DIFFUSION

Durant la crise sanitaire, la Villette a accentué son soutien à la création avec des programmes d'accompagnement à destination des artistes et particulièrement des compagnies émergentes. Cet accompagnement s'inscrit à chaque phase de développement d'un projet, de l'écriture à la diffusion. En 2022, cet effort a été maintenu avec près d'un million d'euros débloqué pour soutenir des projets de toutes disciplines.

Plus de 110 projets en résidences

112 projets ont été accueillis en résidence à la Villette en 2022. Ce soutien se déploie à travers 4 programmes :

- Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (danse hip hop) en partenariat avec la Fondation de France depuis 1998 ;
- espace Périphérique (cirque, marionnettes et art en espace public) avec la Ville de Paris depuis 2003 ;
- résidences Villette (théâtre, danse et musique principalement) depuis 2003 ;
- Magic WIP (magie nouvelle) depuis 2018.

En intégrant ces programmes, les artistes bénéficient du savoir-faire des équipes de la Villette, d'espaces de travail de qualité et équipés ainsi que d'un soutien en coproduction en fonction du projet et de son niveau de maturité. La Villette accompagne par ailleurs la diffusion des nouvelles créations à travers des temps de présentation à destination des professionnels et la mise à disposition d'un réseau national et international. Enfin, au cours de leur résidence, les artistes peuvent avoir accès à des parcours de formations et de professionnalisation des compagnies, et participer à des actions d'éducation artistique et culturelle en lien avec les équipes de médiations.

Diversité des artistes soutenus

En ce qui concerne la sélection des compagnies, la Villette veille à respecter les équilibres suivants :

- équilibre entre artistes émergents et artistes déjà confirmés ;
- diversité des champs disciplinaires ;
- diversité territoriale et de communautés ;

- respect de la parité.

Les 20 ans de Périphérique en septembre ont donné un aperçu de cette diversité d'artistes et d'esthétiques. Le public a pu apprécier le temps d'un week-end la qualité des restitutions de résidences.

Le label Initiatives d'artistes

Crée en 2020, le label Initiatives d'artistes vise à impulser une nouvelle dynamique et affirmer davantage le soutien de la Villette à la création et surtout à la diffusion. Chaque année, des artistes sont sélectionnés pour rejoindre cet accompagnement soutenu, qui propose un parcours complet, de la création jusqu'à la diffusion. En 2022, 31 artistes ont été accompagnés dans le cadre de ce label.

Depuis sa création, l'effort du label portait essentiellement sur le renforcement des moyens techniques et financiers de production. Face au constat de l'engorgement de la diffusion post crise sanitaire ce soutien sera revu pour les années à venir. Une diminution du nombre de projets soutenus est prévue au profit d'un accompagnement intensifié. Celui-ci se traduira par l'allongement des temps de résidence, l'augmentation du soutien financier alloué à chacune des résidences labellisées, un soutien technique plus adapté et une mise en réseau plus importante.

FOCUS : FRANÇOIS CHAIGNAUD

Initiative d'Artistes a soutenu la création de *t u m u l u s*, fruit de la collaboration inédite entre le chorégraphe François Chaignaud et Geoffroy Jourdain, directeur de l'ensemble vocal Les cris de Paris. Deux studios ont été mis à disposition simultanément pour accueillir les 13 interprètes chanteurs et danseurs au cours de six semaines de résidence - dont 3 en 2022. Un soutien technique particulier a été apporté par la construction du prototype (le tumulus) dans les ateliers Villette et la mobilisation d'une équipe qualifiée pour son montage et son démontage. Un atelier a été animé par une chanteuse lyrique et une danseuse de la compagnie avec la classe option théâtre du lycée Charles Baudelaire de Fosses. Créé en mai 2022 à Bonlieu Scène nationale d'Annecy, *t u m u l u s* est présenté au KunstenFestival des Arts de Bruxelles, au Festival d'Avignon, puis avec le Festival d'automne à Points communs -Théâtre des Louvrais (Cergy) et à la Villette pour 5 représentations du 24 au 27 novembre 2022.

FOCUS : MAZELFRETEN

Dans le cadre du dispositif IADU (Initiative d'Artiste en Danse Urbaine), la Villette a accompagné Rave Lucid, troisième création de Mazelfreten, compagnie fondée par Brandon "Miel" Masele et Laura "Nala" Defretin. Au cours de deux périodes successives de résidence, les équipes EAC ont imaginé le parcours « Du corps singulier au corps collectif » avec la section Hip Hop du collège Garcia Lorca, (Saint-Denis) et déployé un projet avec le Lycée Turgot : mise en place d'ateliers, pop-up dans les classes, et sortie de résidence au programme. Des enseignant.es en stage avec l'académie de Créteil ont été invité.es à assister aux répétitions, donnant lieu à des échanges avec l'équipe artistique. Hommage hypnotique et vibrant à la communauté électro, la pièce pour dix danseuses et danseurs Rave Lucid a été programmée au Golden Stage Tour 2022, incontournable rendez-vous du hip-hop international initié par la Villette. Ainsi du 8 mars au 9 avril 2022, 13 représentations - dont 3 à la Villette - ont conquis un public élargi sur l'ensemble du territoire.





UN PARC ACCESSIBLE A TOUS LES PUBLICS



FRÉQUENTATION ET FIDÉLISATION DES PUBLICS

Des publics fidèles retrouvés

La fidélisation des publics est l'un des axes forts de stratégie de la direction de la communication et des publics de la Villette. De saison en saison, les équipes entretiennent une relation joyeuse et généreuse avec les abonnés, les détenteurs et detentrices du Pass Villette et les groupes.

En 2022, l'activité de l'établissement a retrouvé ses niveaux d'avant crise. Cette intensification s'est traduite par 203 160 places à vendre sur l'offre spectacle vivant contre 105 409 en 2021. La Villette a pu compter sur ses publics fidèles pour remplir les salles : le nombre d'abonnés a augmenté de 24% et le nombre de pass illimités (qui donnent droit à une place gratuite pour chaque spectacle) de 10%, pour atteindre respectivement 6421 abonnés (dont 1073 jeunes) et 220 pass. Les groupes scolaires, périscolaires et du champ social mais également le public issu des collectivités locales et des CSE sont également revenus massivement.

Pour conserver et développer cette communauté, la Villette poursuit un important travail qui se traduit par :

- des tarifs inchangés depuis 2011, et avantageux pour les jeunes et les publics éloignés de la culture
- une exclusivité sur les spectacles au moment de l'annonce de la nouvelle saison et une priorité sur les meilleures places ;
- des moments privilégiés tout au long de la saison : invitations aux vernissages, accès à certaines générales et bons plans hors-les-murs avec des partenaires culturels (80 événement conçus avec 34 partenaires en 2022) ;
- des outils de communication dédiés permettant de retrouver en un clic les offres et avantages en cours.

Cet engagement est essentiel pour l'établissement : au moment de l'ouverture des ventes au tout public, 40 à 50% du remplissage est déjà assuré par les publics fidèles. Grâce à ces taux de remplissage, l'EPPGHV peut sereinement réserver des quotas pour les relais des publics scolaires, périscolaires et du champ social afin que leurs bénéficiaires accèdent à des billets à tarifs très réduits (de 5 à 15€ selon les événements).

Des niveaux de fréquentation d'avant crise

2022 est une année exceptionnelle en termes de fréquentation : plus de 1 740 000 personnes ont participé à des événements payants ou gratuits à la Villette.

En ce qui concerne le spectacle vivant, plus de 171 000 spectateurs et spectatrices ont acheté des billets, permettant d'atteindre un taux de remplissage des salles de 80% (contre 77% en 2019). Cette dynamique est notamment liée à une forte hausse de la fréquentation payante sur les spectacles de danse. En 2022, les productions qui ont rencontré les plus grands succès publics sont celles de Thomas Jolly, Crystal Pite, Sharon, Angelin Preljocaj, Pina Bausch & Germaine Acogny, François Chaignaud, Gus van Sant, Les 7 Doigts de la main, Les Chiens de Navarre et Anne Teresa de Keersmaecker.

L'expérience immersive Pop Air, qui s'est déroulée à l'été 2022, a largement contribué à ces chiffres exceptionnels : près de 723 000 personnes ont été accueillies. Enfin le Cinéma en plein air qui a retrouvé les niveaux d'avant crise sanitaire et a rassemblé 88 000 spectateurs tandis que plus de 120 000 personnes ont participé aux ateliers pédagogiques de Little Villette.

Une augmentation du jeune public

Si la fréquentation des groupes scolaires, périscolaires et du champ social sur le spectacle vivant est revenue à un niveau strictement identique à celui de 2019, la fréquentation du public individuel jeune (moins de 26 ans) a augmenté de 11, 5%. Pop Air a notamment rencontré un engouement sans précédent auprès du jeune public, avec plus de 44% de visiteurs de moins de 26 ans.

UNE MOBILISATION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Little Villette

Dès le plus jeune âge, les enfants sont accueillis à la Villette : ils bénéficient du Parc et des espaces dédiés aux plus petits, mais aussi de Little Villette, un espace de 1000 m² entièrement dédié à la jeunesse avec une large offre d'activités éducatives gratuites et de spectacles. En 2022, Little Villette a accueilli plus de 124 000 enfants grâce à une offre sept jours sur sept.

En semaine, les publics scolaires et du champs social sont accueillis dans le cadre des ateliers Villette ou des parcours d'éducation artistique et culturelle associant ateliers, venue au spectacle, échange en bord de plateau, ... Plus de 24 000 enfants ont participé à des ateliers pluridisciplinaires sur les thématiques du cirque, de la danse, du théâtre d'ombre, de la marionnette, des arts plastiques, du conte et de l'éveil à la nature.

Des activités gratuites sont proposées aux familles les samedis et dimanches : salon de lecture, bar à jeux et Lego ainsi qu'une programmation de cinéma et des expositions à hauteur d'enfants. La gratuité du lieu favorise la mixité sociale et fidélise les publics de proximité. Plus de 24 week-ends thématiques ont été organisés en lien avec la programmation jeune public ou avec les grands festivals de l'établissement : Jazz for kids, Little Free Style, ... Aussi, plus de 15 000 personnes ont été réunies à l'occasion de deux temps forts participatifs : Parade des lanternes et Tous à la Ferme !

Enfin, entre Little Villette et la salle Boris Vian, la Villette a accueilli six spectacles destinés aux enfants dès 3 ans en 2022 : Nid de la Cie AMK, Les géométries du dialogue de la Cie Juscomama, Le Petit Chaperon rouge de Celeste Germe/Das Plateau, Diorama de Hanafubuki, Après l'hiver de Fatna Djahra et Bout à bout de Raquel Silva Autour

L'éducation artistique et culturelle en faveur du champ éducatif

Depuis sa création, la Villette développe des activités artistiques, éducatives et sociales ouvertes sur la ville et sur son territoire.

Engagée dans une politique volontariste et originale d'éducation artistique et culturelle, la Villette s'attelle

au quotidien à créer des liens avec les publics éloignés de la culture - économiquement, socialement ou territorialement - afin de permettre l'accès à la culture pour tous. Pour cela, La Villette entretient des liens étroits avec des établissements scolaires et universitaires des Académies de Paris, Créteil et Versailles et avec des quartiers politiques de la ville. Ces actions menées localement se sont étendues et adaptées à l'échelle régionale : en 2022, un partenariat a été renouvelé avec la Région Ile-France pour proposer des parcours à plus de 1 000 lycéens de la Région comprenant à minima un atelier de pratique artistique et la venue à un spectacle. Des partenariats ont également été renouvelés avec les villes de Pantin et d'Aubervilliers.

Depuis plusieurs années, la Villette développe aussi des parcours grand format, imaginés avec les encadrants, qui mêlent pratique artistique (cirque, hip hop, théâtre, danse...), accès aux coulisses, rencontres-métiers, visites insolites, parcours de spectateurs et spectatrices ou Pop-Up (interventions artistiques « surprises » programmées dans les structures partenaires). Construits sur mesure, ces parcours peuvent être enrichis de nombreuses autres actions.

Ces interventions proposent d'impliquer directement les jeunes dans le processus de création et de leur fournir des clés de compréhension pour appréhender un nouvel univers artistique en autonomie.

L'EAC en quelques chiffres

En 2022, la Villette a proposé :

- 16 sessions de formation et de sensibilisation auprès des relais scolaires (enseignants des premier et second degré)
- 103 parcours d'éducation artistique et culturelle pour les centres de loisirs, écoles, collèges, lycées et universités
- 1 567 ateliers dont 886 de pratique artistique
- 34 Pop-Up
- 24 restitutions

FOCUS : D'AMBI- TIEUX PARTENA- RIATS AVEC LES SECTIONS HIP HOP DE PLUSIEURS LY- CEES FRANCILIENS

En juin 2022, en ouverture du Festival Freestyle sur la grande scène du Périphérique, quatre groupes d'élèves se sont succédés pour restituer les projets menés tout au long de la saison 2021-22.

Les élèves des sections hip hop des lycées Turgot (Paris), Jean-Jacques Rousseau (Sarcelles) et du collège Garcia Llorca (Saint-Denis) ont présenté les shows hip hop imaginés avec des artistes soutenus par la Villette (Philippe Almeida, Santiago Codon Gras et Valentine Nagata-Ramos). La Villette renforce ainsi ces partenariats dans la perspective de l'entrée du break comme discipline olympique aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. En parallèle, les élèves en bac pro mode du lycée Camille Claudel (Vitry-sur-Seine) ont pu proposer un défilé Waacking et présenter les kimonos imaginés et réalisés en partenariat avec l'association Open Mode.



UN PARC POUR TOUTES ET TOUS

L'engagement en faveur du champ social

Grâce à un important réseau de partenaires, la Villette développe des parcours de médiation culturelle pour favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. Membre de la mission Vivre Ensemble pilotée par le ministère de la Culture, la Villette propose des temps de sensibilisation aux travailleurs sociaux et travailleuses sociales pour les aider à concevoir des projets en lien avec sa programmation. Les collaborations se sont poursuivies en 2022 avec les grands acteurs associatifs de la lutte contre l'exclusion tels que le Groupe SOS, l'Association Aurore, le Secours Populaire Français ou encore le Samu Social de Paris. Côté programmation environnementale, l'établissement poursuit en 2022 le programme Jardiner, c'est la Santé ! qui propose des ateliers de jardinages aux prisonniers. Fruit d'un partenariat initié en 2021 avec l'établissement pénitencier Paris La Santé, le programme s'est enrichi en 2022 de sessions de formation pour le service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Au-delà des actions d'éducation artistique et culturelle, l'établissement maintient un tarif spécifique pour les groupes du champ social. Un interlocuteur dédié reste à leur disposition pour répondre à chaque demande spécifique.

L'engagement en faveur des publics porteurs de handicap

Afin de faire évoluer le regard porté sur le handicap grâce à la pratique de l'art, la Villette propose de nombreuses actions à destination des personnes en situation de handicap. Huit parcours d'éducation artistique et culturelle ont été déployés sur l'année. Le projet L'autre, cet extraordinaire, financé grâce au soutien de la Fondation Fimanco et déployé dans différentes classes du territoire d'Est Ensemble en Seine-Saint-Denis, de la primaire au lycée, propose de mélanger des jeunes en situation de handicap et des classes qui ne comptent pas d'élèves dans cette situation pour une expérience commune avec des temps de pratique artistique, de représentations et de rencontres avec des artistes. Plusieurs artistes issus des programmes de résidences de la Villette ont participé à ce programme : Bastien Dausse, Amélie Poulain ou encore Viola Chiarini. Aussi, plusieurs structures d'accueil de personnes handicapées ont bénéficié de Pop-Up, petites formes de spectacles hors-les-murs imaginées avec des compagnies programmées et accueillies en résidences : le Collectif AAO auprès de l'IME Les Tous Petits, Félix Didou au Centre

Augustin Grosselin, La compagnie Oh ! Oui... au foyer Œuvre d'Avenir, la compagnie Dans6t (hip hop) à l'hôpital de Jour Gombault Darnaud.

En parallèle, la Villette organise des visites tactiles et des dispositifs d'audio description des spectacles. En partenariat avec les Souffleurs de Sens, cette démarche a notamment permis de faciliter la venue des personnes mal et non-voyantes sur le spectacle Le Dragon de Thomas Jolly mais également sur le spectacle Shazam de Philippe Decouflé pour lequel une partie des spectateurs était équipée de gilets vibrants.

L'accueil des pratiques sportives spontanées

Sans doute le plus grand lieu de pratiques sportives spontanées à Paris, la Villette accompagne ceux et celles qui trouvent dans le Parc le cadre idéal pour y pratiquer : vélo, foot, danse, yoga, tai-chi, running, randonnée, gym chinoise, arts martiaux, pêche, slack-line ... Afin que ces usagers et usagères continuent à trouver à la Villette ce dont ils ont besoin pour faire du sport en toute sécurité, l'établissement entretient quotidiennement le Jardin des Voltiges - un espace de work-out de 1000 m2 - ou le parquet de bal et rend possible le croisement des disciplines. Parallèlement, l'établissement a conçu une course d'orientation qui permet de (re)découvrir les 55 hectares en 74 balises et 3 parcours qui alternent sport et flânerie avec trois parcours, dont un en partenariat avec Paris Mêmes, pour les lycéens, les collégiens ou les curieux.

FOCUS : UNE OPERATION EN SOLIDARITE AVEC LES ARTISTES UKRAINIENS

Les 8 et 9 octobre 2022, la Villette s'est associée à Anjou Théâtre pour l'accueil à Paris du cirque ZIRKA, en solidarité avec les populations ukrainiennes. Ce projet avait pour objectif de permettre à des artistes ukrainiens et à leurs familles d'être accompagnés à leur arrivée en France, de travailler sur un projet commun en leur octroyant

les conditions matérielles et financières nécessaires à la création d'un spectacle. Plus de 2 000 personnes ont répondu présentes pour une collecte de 7 508 euros dont la redistribution à des associations ukrainiennes a été confiée à l'UNICEF.

FOCUS : LA COMMUNICATION NUMERIQUE POUR ATTEINDRE DES PUBLICS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Pour toucher un public toujours plus nombreux, la Villette intensifie sa communication digitale. A travers cette démarche, l'établissement entend affirmer « l'identité Villette » et positionner le Parc comme un lieu de vie alliant culturel, biodiversité et sport. En 2022, cela s'est notamment traduit par plus de 80 événements couverts en direct sur les réseaux sociaux, des nouveaux formats de contenus conçus en partenariats avec des médias en ligne, le développement d'une communauté d'ambassadeurs et ambadrices renforcée grâce à des collaborations avec les artistes de la programmation et avec certains influen-

ceurs autour de différentes thématiques : familles, art contemporain, agenda culturel. Le succès des expériences immersives Pop Air et Lumières ! ont également permis d'accroître le nombre d'abonnés et de bénéficier d'une nouvelle visibilité auprès d'un public de primo-visiteurs. A travers cette stratégie, l'établissement a vu la fréquentation de son site internet atteindre 4,8 millions de visiteurs uniques (dont près de 36% de nouveaux visiteurs). Le nombre d'abonnés Instagram a quant à lui bondi de 30,5% pour atteindre 47 000 abonnés.



UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ET INTERNATIONAL

LES MICRO-FOLIES, UNE EXPERTISE DÉPLOYÉE SUR TOUS LES TERRITOIRES

Depuis 2017, L'EPPGHV est chargé, par le ministère de la culture, du déploiement des Micro-Folies sur le territoire métropolitain et ultramarin, en collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat. Imaginée par Didier Fusillier dès 2016, simple à installer et peu onéreuse, la Micro-Folie est un dispositif culturel multiple, chaleureux et accessible qui s'articule autour d'un Musée numérique. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter ce Musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque et un espace de convivialité.

Depuis l'ouverture de la première Micro-Folie à Sevran en janvier 2017, le projet s'est développé par étapes successives ; chacune d'entre elles a permis de confirmer la pertinence de l'offre proposée à destination des collectivités locales et sa grande adaptabilité.

L'année 2022, qui a notamment été marquée par l'ouverture de la 300ème Micro-Folie, correspond à l'entrée dans une nouvelle phase de déploiement du projet : à la fin de l'année 2022, on comptait 351 Micro-Folies ouvertes en France et à l'étranger, contre 131 en 2021.

Une ingénierie de projet au service de tous les territoires

Conçue comme un équipement culturel de proximité, la Micro-Folie permet d'animer les territoires en s'adaptant à leurs besoins. En 2022, 185 Micro-Folies ont ouvert leurs portes en France métropolitaine et sur les territoires d'Outre-Mer, en suivant les recommandations de l'Etat sur les régions prioritaires (Politique de la ville, Culture via les DRAC, Cœur de Ville, Ruralité) sans toutefois exclure les territoires volontaires. Le soutien des préfetures de région, via un appel à projet exceptionnel, s'est avéré précieux pour inciter et soutenir les collectivités souhaitant ouvrir une Micro-Folie.

2022 marque également une avancée dans le développement international du dispositif avec 35 Micro-Folies ouvertes à l'international, principalement en Europe sous l'impulsion de la Présidence Française de l'Union Européenne.

Une offre culturelle enrichie

Réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre issus de nombreuses institutions, nationales et internationales, le Musée numérique propose une offre culturelle inédite, créée grâce à la participation de 12 établissements nationaux fondateurs. En 2022, le Musée numérique s'est enrichi d'environ 500 œuvres via la création de la collection #8 Union Européenne réunissant pour la première fois une trentaine d'établissements culturels européens. Chacune de ces collections est accompagnée d'un cahier de médiation.

En parallèle de cette offre numérique, La Villette finance pour chacune des Micro-Folies une programmation in situ, via la possibilité d'organiser jusqu'à 3 Micro-Festivals : un artiste propose, le temps d'un week-end, performances, rencontres, ateliers, expositions, workshops... 71 Micro-Festivals ont été réalisés assurant 579 jours de présences artistiques dans l'ensemble du réseau.

Animation du réseau

Afin d'assurer l'autonomisation des Micro-Folies et la création d'un réseau, La Villette organise toutes les 3 semaines une formation gratuite de deux jours pour les médiateurs, afin de se familiariser avec le Musée Numérique, les contenus des collections et les actions de médiation. En 2022, 521 médiateurs ont participé à ces formations. La Villette organise également des temps de rencontres réguliers sur les territoires avec les médiateurs des Micro-Folies ouvertes, les élus et les référents DRAC. En 2022, 26 rencontres se sont déroulées en métropole et en outre-mer et ont rassemblé plus de 700 professionnels. Une plateforme collaborative sera par ailleurs lancée en 2023.

LA 300ÈME MICRO-FOLIE NAVIGUE ENTRE LES ÎLES DU PONANT

Inauguré le 24 septembre 2023, la 300e Micro-Folie est installée au cœur d'un navire construit en 1945 et classé monument historique : le Notre-Dame-de-Rumengol. Ce dispositif itinérant permettra à chacune des 11 îles habitées du Ponant, situées au large des côtes bretonnes, d'installer une Micro-Folie temporaire sur leurs terres : le navire fera escale tout au long de l'année dans les ports des îles pour déployer la Micro-Folie sur la terre ferme.

Après une première escale à Sauzon cette année, le Notre-Dame-de-Rumengol a interrompu son activité pour une trêve hivernale brestoise. En 2023, le navire a déjà prévu de jeter son ancre à Belle-Île-en-mer de janvier à avril où la Micro-Folie s'installera dans la médiathèque du Palais, commune de l'île. Le navire fera ensuite escale sur les différentes îles tout au long du printemps et de l'été.



L'ACCUEIL DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES EN 2024

L'année 2022 a été charnière dans l'identification de la Villette comme lieu majeur des festivités olympiques : en 2024, la Villette deviendra un grand parc de célébrations olympiques, le lieu populaire des Jeux de Paris qui permettra à toutes et tous de vivre l'expérience olympique hors des stades.

Une programmation art et sport ambitieuse

En prévision de cet événement, La Villette encourage depuis plusieurs années la rencontre entre les arts et le sport. En 2022, cela s'est notamment traduit par la poursuite des Olympicorama de Frederic Ferrer, format qui rassemble à chaque représentation un public de fidèles et de curieux. C'est aussi une nouvelle édition du festival Freestyle, qui a déployé des collaborations avec la Fédération Française de Basketball.

La Villette a également accueilli de grands moments sportifs comme Sentez-vous Sport, le Garmin Triathlon de Paris ou le village du semi-marathon de Paris ; et a développé un public d'assidus aux ateliers Baby Gym animés en partenariat avec la Fédération Française de Gymnastique chaque semaine à Little Villette.

L'accueil du Club France : la confirmation d'une place essentielle

Durant l'année 2022 le projet global de l'EPPGHV pour la période des JOP a été confirmé : le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) installeront leur Club France à La Villette : dans la Grande Halle, la prairie du triangle et la prairie du cercle sud.

A chaque olympiade, le Club France est l'ambassade du sport français : le lieu de rassemblement des athlètes et de l'ensemble de l'écosystème du sport. C'est également un espace médias important. En 2024, le premier Club France à domicile prendra une nouvelle échelle et proposera la seule fan zone dédiée à l'équipe de France avec une programmation gratuite pour le grand public (retransmission des épreuves, célébrations des athlètes, initiations aux sports olympiques avec les fédérations, programmation culturelle...).

Cette situation permet d'identifier le Parc auprès de l'écosystème olympique international.

Une dynamique internationale bénéfique à l'ensemble des acteurs du Parc

Dans le sillage du Club France, de nombreux acteurs olympiques (sponsors, comités olympiques, ...) français et internationaux ont souhaité s'installer sur le Parc pour proposer des célébrations à destination du grand public et des supporters des équipes nationales. L'année 2022 a donc été marquée par de nombreuses visites de site et protocolaire. Décathlon, partenaire officiel de Paris 2024 et le Comité Olympique Brésilien s'installeront sur le Parc, respectivement sur la prairie du Cercle Nord et à l'Espace Chapiteaux. D'autres confirmations seront à venir en 2023. Dans un esprit de site, La Villette a également accompagné les différents acteurs du Parc (concessionnaires comme établissements publics) pour leur permettre d'accueillir des acteurs olympiques dans leurs espaces. L'établissement assure notamment la bonne coordination et la mise en réseau avec les différentes parties prenantes.

L'année 2023 permettra de confirmer le détail de la programmation pendant les JOP et de lancer les divers chantiers de préparation du Parc, dont une partie a déjà commencé en 2022 avec la réfection des ascenseurs de la Grande Halle, la remise en état de l'éclairage du Parc (les 'carrés bleus') et la seconde phase de la rénovation de l'espace chapiteaux.

FOCUS : ARCHI FOLIES

Archi-Folies 2024 réunit, pour la première fois, les 20 écoles nationales d'architecture pour un projet commun. Ce projet a été lancé officiellement le 21 novembre 2022 dans la Grande Halle en présence de Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture.

Porté par le ministère de la Culture et associant La Villette, le CNOSF, les fédérations olympiques et Paris 2024 ; ce projet labellisé Olympiade Culturelle invite les 20 écoles nationales d'architecture françaises à créer, dans le Parc, des pavillons destinés à accueillir des fédérations olympiques durant les JOP. Chacun des 20 pavillons sera unique : le résultat de la créativité des étudiants nourrie des échanges avec leurs fédérations attitrées.

Archi-Folies 2024 est une opportunité pour les étudiants d'expérimenter une nouvelle forme d'enseignement, le design-build, et de travailler sur des formes de construction qui répondent aux nouveaux enjeux sociétaux et écologiques. Près de 50 ans après l'inauguration du parc architecturale de La Villette labellisé patrimoine du XXème siècle, ce projet fait écho aux 26 « Folies » conçues par l'architecte du Parc, Bernard Tschumi, qui parraine l'initiative.

A partir de juin 2024, le public pourra découvrir le résultat de ce projet inédit. Durant la période des JOP les pavillons seront utilisés par les fédérations pour proposer des initiations sportives au grand public. En octobre 2024, dans le respect du Plan Héritage de Paris 2024, les pavillons seront démontés pour être réutilisés par les fédérations. L'année 2022 a été une année charnière pour ce projet et a permis :

- de confirmer la participation des grandes parties prenantes ;
- de définir les appariements entre chaque ENSA et une fédération olympique ;
- d'obtenir un soutien conséquent de la Caisse des Dépôts ;
- de déterminer un cahier des charges global du projet : implantation des pavillons dans le Parc, règles générales de conception imposées aux étudiants, ...





L'AMÉNAGEMENT ET LA TRANSITION DU PARC

UN NOUVEAU PÔLE AXÉ SUR LA BIODIVERSITÉ, LA NATURE ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Au cœur du Parc de la Villette, la biodiversité fait l'objet d'une attention particulière au sein des missions de l'établissement, tant au niveau de sa connaissance, de sa préservation, de sa valorisation que de sa diffusion auprès des publics.

Une programmation environnementale pour tous les publics

Ouverts depuis 2001, les jardins passagers, jardins naturels de 3 000 m² dédiés à la pédagogie, ont poursuivi et enrichi en 2022 leur programmation éclectique. Animés par une équipe de jardinières animatrices qui accueillent le public et entretiennent les espaces, les jardins sont aujourd'hui composés d'une friche, d'un potager, d'un sous-bois, de prairies, vergers, d'espace humides et d'un jardin sec de plantes aromatiques. Au sein de ces différents espaces, un programme important d'ateliers est déployé : des ateliers de jardinage, construits sur le long terme avec des publics du champ éducatif (du primaire au lycée) et du champ social ; mais aussi des ateliers à la carte autour de différentes thématiques (découverte des semis, des insectes, ...) et des temps de formation pour des partenaires et des structures de l'agriculture urbaine. Fort de cette expérience, l'établissement déploie également des programmes hors de ses murs. En partenariat avec la Fondation d'entreprise Hermès, dans le cadre du projet Manuterra, la Villette développe notamment un programme pédagogique de création de potagers dans les écoles selon les principes de la permaculture.

Vers l'ouverture d'une zone biodiversité de 15 000 m²

Autour des jardins passagers, l'aménagement d'un nouveau pôle axé sur la biodiversité, la nature et le bien-être animal s'articule en plusieurs étapes qui s'achèveront début 2025. Cette nouvelle zone, située au sud-ouest du Parc, occupera à terme une superficie d'environ 15 000 m². Ce nouvel espace sera occupé par une ferme pédagogique : éphémère jusqu'alors, celle-ci deviendra pérenne, grâce au soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer. Cette extension du Parc est rendue possible par :

• la construction d'un bâtiment d'exploitation, sur 2 ni-

• vaux, performant énergétiquement, en lieu et place de bâtiments éphémères qui hébergent une partie des équipes et ont vocation à disparaître, permettant ainsi la libération et la végétalisation de 5000 m² d'espaces extérieurs ;

- la réhabilitation de la Halle du Rouvray. Cette ancienne halle industrielle, jusqu'alors propriété de la Mairie de Paris est devenue propriété de l'Etat en 2022 grâce à un échange foncier. Cette rénovation bénéficie d'un financement « plan de relance - fond friche » de la Préfecture de Région Ile de France.

• Au cours de l'année 2022 ont été réalisés :

- le démarrage des travaux de réalisation du bâtiment d'exploitation ;
- les études pour la 1ère phase de la ferme pédagogique ;
- les études de maîtrise d'œuvre et la notification des marchés de travaux pour la réhabilitation de la structure, du clos et du couvert de la Halle de Rouvray.

L'ouverture progressive de ces espaces permettra de compléter l'offre actuelle. En plus des thèmes de la biodiversité et de la nature, les ateliers s'enrichiront d'activités autour du bien-être animal. Espaces de pâture pour les animaux, jardins thématiques, potagers, zone d'observation de la faune et la flore seront proposés et accompagnés de médiation.

LA ZONE BIODIVERSITÉ



A

B

C

D



LA VALORISATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS

Le patrimoine du parc se compose de bâtiments, d'ouvrages d'art, d'espaces verts et arborés, de jardins, d'aires de jeux et de sport, de mobiliers urbains, de voiries, de réseaux et d'installations techniques diverses. Labélisé patrimoine du 20ème siècle, il bénéficie également pour la Grande Halle, le pavillon Janvier, le théâtre Paris Villette et la fontaine aux lions d'une inscription au titre des monuments historiques. L'EPPGHV en assure la maintenance et le gros entretien et réalise également des aménagements et travaux visant à faire évoluer ce patrimoine en phase avec les nouveaux usages, réglementations et enjeux, en particulier énergétiques. Il joue aussi le rôle de syndic auprès des autres établissements publics du parc (Philharmonie, Universcience, Conservatoire).

En 2022, plusieurs chantiers ont été menés :

- la poursuite de la rénovation des Carrés Bleus, éclairages au sol historiques du parc de la Villette, entourant 8 Folies pour un linéaire total de 3km (3,2 M€) ;
- la réfection de l'étanchéité de l'ensemble des toitures de la Halle aux cuirs (toitures en voûte béton au premier étage, toiture du second étage, terrasses accessibles, cage d'escalier, passerelle et verrières du second étage) avec la mise en place d'une isolation thermique (1,9M€) ;
- la réhabilitation de 4 ascenseurs de la grande halle avec une augmentation de la charge admissible jusqu'à 4 tonnes pour améliorer les capacités logistiques pour les montages et démontages techniques lors des manifestations culturelles et événementielles, ainsi que la rénovation des ascenseurs de la Halle aux Cuirs et du Pavillon Janvier (1M€) ;
- la réhabilitation de l'espace chapiteau (2ème phase) avec la mise en place de containers aménagés pour accueillir les locaux nécessaires à l'exploitation du lieu (bureaux, vestiaires, stockages) (0,5M€) ;
- la mise en place de filets de protection à la Halle aux Cuirs à la suite de la chute d'éléments de béton, la réalisation des études de maîtrise d'œuvre et la notification des marchés de travaux pour la première phase de traitement correctif et préventif du phénomène de carbonatation du béton du bâtiment (1ère phase

0,5M€) ;

- la rénovation de l'allée du Belvédère avec la mise en place de caniveaux permettant une meilleure évacuation des eaux pluviales et diverses reprises de voiries, faisant suite aux travaux similaires réalisés en 2021 sur l'allée du Zénith (allée du Belvédère : 0,3M€) ;
- le démarrage des travaux de restauration des menuiseries extérieures avec mise en place de double vitrage au pavillon Janvier et au Théâtre Paris Villette, tous deux bénéficiant d'une inscription au titre des monuments historiques (1,2M€, financés par le plan de relance thermique).

Phases d'études de maîtrise d'œuvres lancées en 2022 :

- la sécurisation des abords de l'espace Périphérique et de la Halle aux Cuirs et des accès du parc de la Villette avec la mise en place de clôtures réhaussées, de portails motorisés, de dispositifs de prévention des risques d'intrusion, la rénovation et la modernisation des équipements de contrôle d'accès, la création de réseaux divers liés au fonctionnement et au pilotage des équipements, le renforcement de l'éclairage public (1,6M€) ;
- la création de 4 modules de sanitaires publics, permettant d'améliorer la qualité d'accueil des publics, en proposant plus de sanitaires et une répartition plus homogène sur l'ensemble du parc (0,8M€).



GESTION ET AMÉNAGEMENTS DES CONCESSIONS

Une nouvelle offre sur le Parc

Plusieurs nouvelles concessions ont vu le jour en 2022 sur le parc, venant enrichir l'offre de restauration, moderniser les activités de loisirs ou encore développer des projets liés à l'économie sociale et solidaire.

Kermès, installée depuis mai 2022 dans la Folie P7 est une petite cantine moderne, inclusive et populaire. Kermès est le partenaire privilégié du cinéma en plein air et propose pour ce temps fort une carte adaptée à la programmation. L'intérieur pouvant accueillir 30 à 40 personnes et l'extérieur environ 50.

Ventrus, restaurant semi-gastronomique, a pris ses quartiers sur la prairie du Kiosque depuis octobre 2022 et restera sur site jusqu'en 2025. Cette structure en bois, construite et pensée en France, accueille jusqu'à 100 couverts et offre une vue imprenable sur le canal de l'Ourcq. Les chefs en résidence travaillent avec des petits producteurs locaux dans une démarche éco-responsable.

Le 211 a ouvert ses portes début 2022 et allie cuisine, bar et musique dans le but de rassembler tous les publics autour d'une programmation culturelle et événementielle variée. Souhaitant sensibiliser sur l'inclusion et l'insertion, le 211 accueille le projet solidaire « Le RECHO », association qui œuvre pour des projets de gastronomie sociale et solidaire. Leur carte est centrée sur des man'ouchés, dont la garniture évolue au fil des saisons, des mezzés et des desserts faits maison.

La Villette développe également des activités de loisirs ouvertes sur la ville, destinées à favoriser la diversité, la mixité et la rencontre des publics grâce à l'expérience sensible et participative, notamment en faveur des enfants et des jeunes, des familles et des publics les plus empêchés. C'est dans ce cadre que les installations foraines proches du canal de l'Ourcq, implantées depuis plusieurs dizaines d'années, ont été modernisées. Avec l'arrivée d'un nouveau manège et deux nouveaux kiosques, les enfants et les plus grands sont les bienvenus.

Des aménagements en cours pour des ouvertures prochaines

Historiquement espace de traitement des peaux issues des abattoirs de la Villette, puis site logistique et technique pour trois des quatre établissements publics du site – Universcience, Cité de la musique-philharmonie et EPPGHV – la Halle aux cuirs n'a cessé de se réinventer. Ainsi,

actuellement au premier étage de cette halle, Mia Mao réalise la sécurisation du site, l'installation d'équipements acoustiques, la mise en place d'ascenseurs, l'ajout d'ouvertures sur les façades et l'aménagement intérieur pour permettre fin 2023 l'ouverture sur plus de 2 000 m² du plus grand night-club de Paris.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Villette va accueillir une nouvelle concession côté nord du parc : Karma-La Villette, une salle d'escalade chapeautée par la Fédération Française de Montage et d'Escalade (FFME). Cette future salle d'escalade sera composée de 4 espaces blocs adaptés à différents niveaux et publics. Le FFME prévoit d'organiser des événements sportifs, des journées portes ouvertes, des ateliers familles, l'ouverture d'une boutique et d'un espace de restauration rapide. Les études et le dépôt du permis sont en cours, l'ouverture est prévue en 2024.



UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET

UNE STRATÉGIE RSO AMBITIEUSE

La présidence direction générale a engagé fin 2020 une réflexion stratégique sur la responsabilité sociétale de son organisation (RSO). Cette notion RSO recouvre les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'activité de l'établissement, qui sont des préoccupations de longue date du site comme des salariés. Un long travail de réflexion et la conduite d'ateliers au second semestre de 2021 a permis de présenter une stratégie RSO stabilisée, base de travail solide pour atteindre les quatre objectifs fixés : Le bien-être de la population Villette, l'exemplarité de cet espace culturel singulier, la durabilité des activités déployées sur le site et le développement du territoire et de ses acteurs locaux.

Intégration de l'ensemble des publics et soutien aux droits culturels : 10 engagements en faveur de l'accessibilité

En 2022, La Villette continue de s'engager pour rendre son site et sa programmation de plus en plus accessibles à tous les publics. C'est pourquoi en juin 2022 ont été actés 10 engagements en faveur de l'accessibilité à mettre en place d'ici 2024.

Ainsi, avant l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques prévu l'été 2024 il sera possible pour les personnes à mobilité réduite de franchir le canal de l'Ourq de façon autonome. Il est également prévu d'améliorer leur accessibilité aux bâtiments sur le parc.

L'organisme s'engage en outre, à mettre en place pour toute personne en situation de handicap : une signalétique et une communication numérique et papier adaptée, à intégrer à sa programmation au moins un spectacle par discipline accessible, à mettre en place des zones réservées dans les espaces de programmation en plein air, à investir annuellement dans un parc d'équipement dédié, à former son équipe pour améliorer son accueil et enfin à sensibiliser ses salariés via des temps de formation dédiés.

Préservation renforcée de la biodiversité : Signature de la charte LPO

En 2022, en signant la charte des refuges LPO, la Villette s'est engagée auprès de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) dans une démarche de valorisation et d'amélioration de son patrimoine naturel et de sensibilisation de son public afin de donner à chacun les moyens d'agir concrètement pour la biodiversité.

En obtenant ce statut de refuge LPO, l'établissement se doit désormais de respecter 4 principes primordiaux pour la protection de la faune et de la flore du parc :

- Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages
- Renoncer aux produits chimiques
- Réduire son impact environnemental en adoptant les gestes écocitoyens
- Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité

La valorisation et la réduction des déchets : L'inauguration de la station de lavage OECO

Portée par l'association de Prévention du Site de la Villette, l'initiative Oeco a inauguré 2022 une station de lavage permettant de nettoyer les contenants alimentaires réutilisables.

Implantée sur le parc au niveau de la Halle aux Cuirs, au plus près de l'activité culturelle et événementielle, cette station de lavage propose une gamme de service autour du réemploi des contenants alimentaires afin de limiter la production de déchets et limiter le recours à l'usage unique. Avec une consommation d'eau et d'énergie minimale, ce sont plus de 10000 contenants qui peuvent être nettoyés chaque jour sur le site.

Les missions qui découlent de l'installation de cette station sont assurées par des salariés en parcours d'insertion sociale et professionnelle, au sein du Groupe Économique Solidaire Villette Emploi.

L'Amélioration de la consommation énergétique : La création d'une charte pour des événements en plein air durables

Les événements en plein air organisés par à La Villette ont pour objectif de fédérer des publics autour d'une proposition culturelle, de créer du lien social, des émotions et des valeurs. Mais comme beaucoup d'activités humaines, l'activité événementielle est un facteur de pollutions et de pressions environnementales impactant directement la biodiversité sur le Parc, et plus largement sur l'ensemble de notre éco-système.

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, La Villette ambitionne d'accompagner les organisateurs d'événement dans leur transition écologique afin de produire des manifestations répondants aux objectifs de développement durable fixés par l'ONU en 2015.

Au moyen de 10 engagements, cette charte répond à six objectifs principaux : réduire ses déchets, privilégier une alimentation durable, réduire sa consommation énergétique, encourager l'inclusivité, favoriser l'économie circulaire et sensibiliser son public.

Elle est accompagnée d'un carnet de bord offrant des ressources et des solutions de proximité afin de remplir ces engagements le plus simplement possible. La mise en œuvre de cette charte en 2023 appellera à un engagement volontaire et actif de la part de ses signataires.

La facilitation des mobilités douces : Mieux comprendre les flux de vélo sur le parc

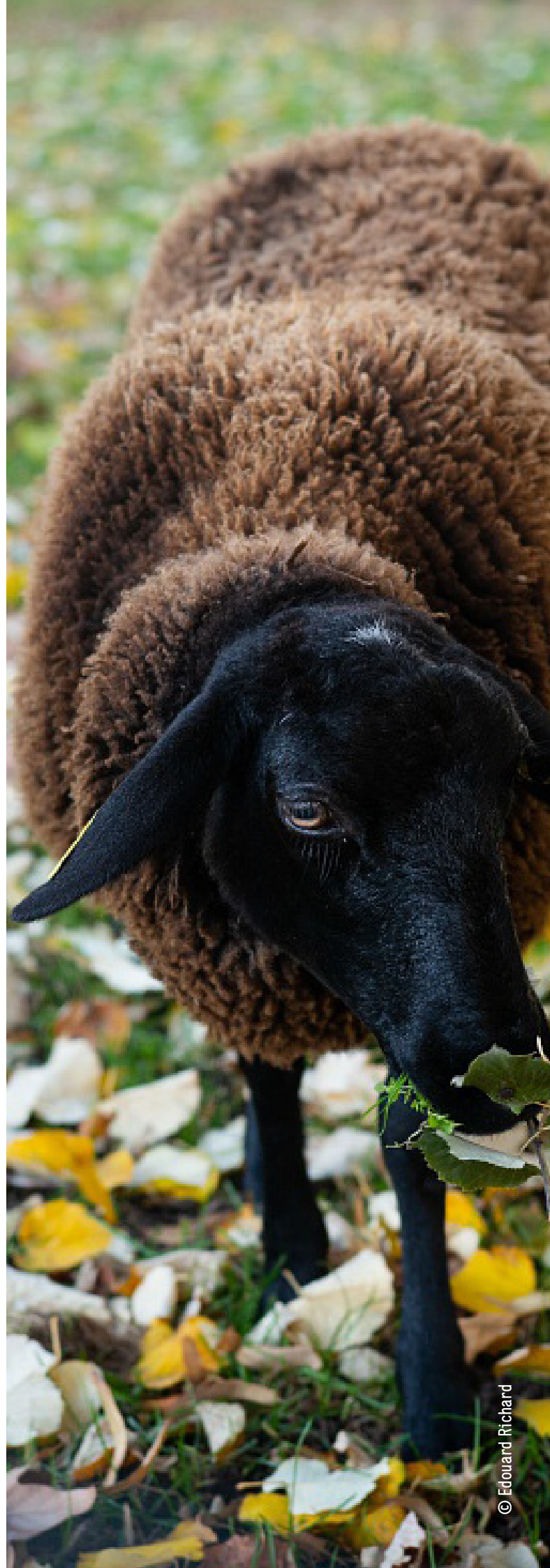
De juillet à octobre 2022, la Villette a lancé un questionnaire sous forme de QR code sur l'ensemble du parc afin de récolter et d'analyser des informations concrètes sur les cyclistes qui fréquentent le site et leurs attentes. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'amélioration du bien-être de la population de la Villette et de sécurisation des usages.

Fort des réponses à ce questionnaire qui ont mis en lumière la difficulté de la cohabitation cyclistes – piétons sur le parc, l'établissement souhaite concentrer son attention sur cet aspect, notamment en vue de l'accueil des Jeux Olympiques 2024 où l'on attend un très grand nombre de visiteurs résultant de la simultanéité de l'activité de l'ensemble des acteurs du parc.

L'inclusivité de la programmation et des ressources humaines : La parité dans la programmation

Si au niveau des ressources humaines, l'EPPGHV démontre son engagement pour la parité des genres, notamment avec le renouvellement en décembre 2022 (Égalité) et janvier 2023 (Diversité) des labels AFNOR Égalité et Diversité obtenus en 2018, il apparaît en 2019 une asymétrie en programmation entre les créations féminines et masculines. A partir de 2019 et conformément à la feuille de route ministérielle, l'objectif a été d'augmenter de 5% par années la part des représentations portées par des femmes jusqu'à atteindre 40%.

3 Ans plus tard, et alors que la part des femmes au sein de la programmation Villette était de 26% en 2019, ce sont près de 42% de créations féminines qui ont été réalisées sur le site.



DES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES ÉQUIPES ET DU PROJET

La direction des ressources humaines, après sa mobilisation sur la gestion de la crise sanitaire, s'est attachée en 2022 à répondre aux nouveaux besoins des équipes. Le dialogue social reste au centre de la politique de ressources humaines, notamment à travers la réunion mensuelle du Comité Social Economique et la réunion bimestrielle des représentants de proximité.

Développement des compétences et de l'emploi

En 2022, les dépenses relatives à la formation ont fortement augmenté pour retrouver le niveau d'avant crise sanitaire. Grâce aux nouvelles modalités de travail, les formations à distance ou en format multimodal s'ancrent dans les habitudes. L'accent a été mis en 2022 sur les axes suivants :

- évaluer la maturité numérique des collaborateurs pour décliner un parcours de formation pluriannuel adapté aux besoins individuels ;
- améliorer la sécurité et le bien-être au travail ;
- renforcer l'expertise métier des collaborateurs.

Afin de faire face au développement à venir des Micro-Folie, Le plafond d'emploi a été augmenté de 6 ETPT (215 au 31/12/2022) afin de faire face au fort développement de Micro-Folie.

Amélioration des conditions de travail

Pour faire face à la crise sanitaire, le télétravail a été mis en place en 2020 par voie d'accord d'entreprise. En faveur d'un meilleur confort des salariés, l'établissement, a décidé en 2022 de pérenniser ce mode de travail. Pour accompagner le développement progressif du télétravail, l'établissement a assuré un meilleur équipement numérique des collaborateurs et des infrastructures. Chaque collaborateur est doté d'un kit complet permettant de couvrir les modalités de travail hybride. Des dispositifs de visio-conférence ont été mis en place dans différentes salles de réunion. En parallèle, une formation commune entre la direction des ressources humaines et les représentants de proximité a été réalisée en 2022 sur la prévention des risques psycho-sociaux. A partir des premiers bilans de cette période expérimentale, un nouvel accord permettant d'encadrer et de faciliter le recours au télétravail doit être signé en 2023.

Communication interne

Élément central pour l'engagement et la santé des collaborateurs et des collaboratrices, le collectif fait partie intégrante de la qualité de vie au travail. Après la période de crise sanitaire, le préserver et le renforcer a été l'un des axes stratégiques de la communication interne.

Pour ce faire, ont notamment été organisés en 2022 : des sessions d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants et des rencontres inter-équipes mensuelles (présentations des projets de l'établissement et de la politique RSO, visites d'exposition et des nouveaux aménagements du parc, ateliers, pot de départ à la retraite, fête des équipes), ainsi qu'un événement trimestriel autour de la programmation culturelle à destination des salariés et de leurs familles. Différents supports de communication interne complètent ces actions afin d'informer sur l'évolution du projet d'établissement et valoriser les équipes.

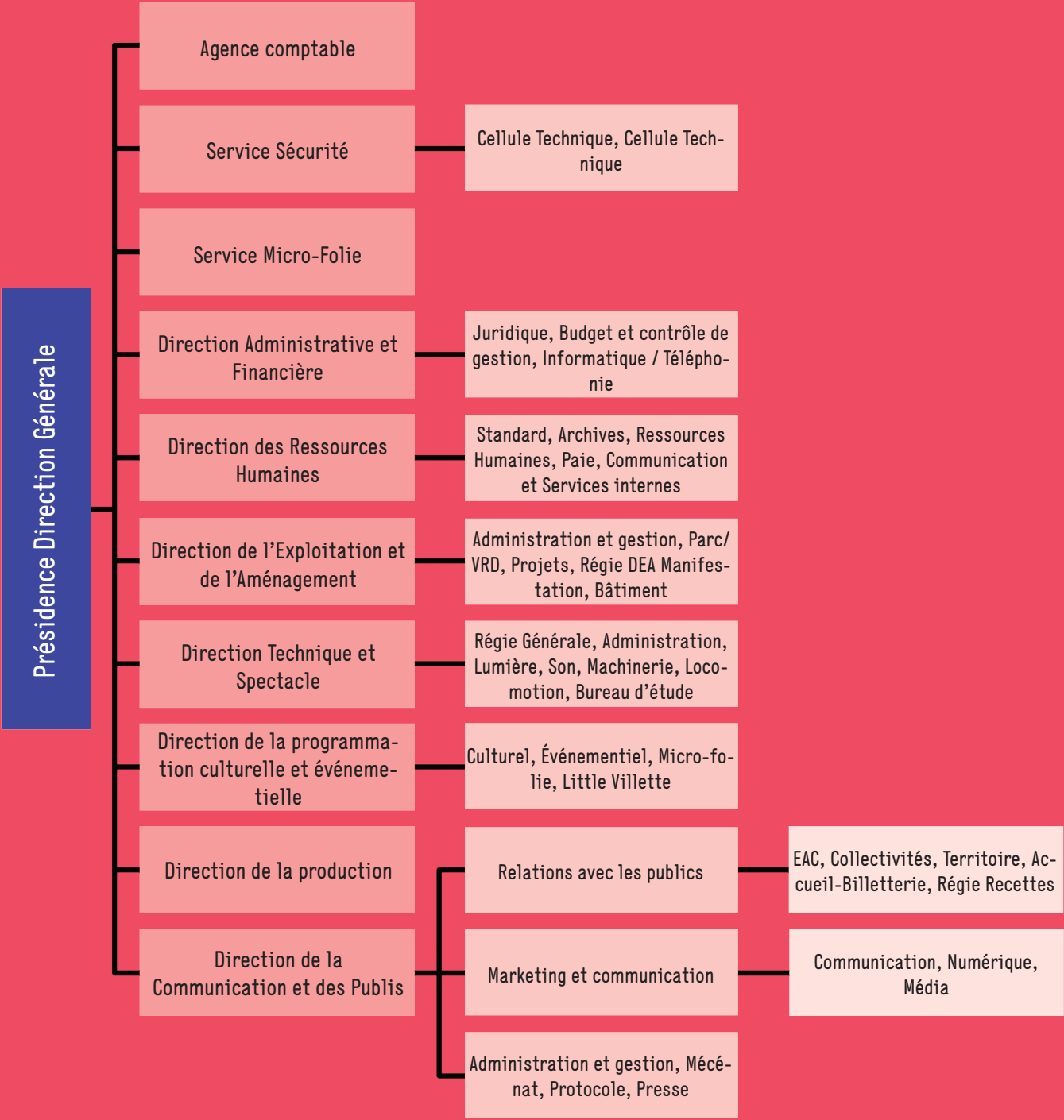
Politique de rémunération

Les partenaires sociaux ont signé deux accords salariaux en 2022. La grille de recrutement des techniciens du spectacle a été ainsi revalorisée pour répondre aux tensions observées sur le recrutement des métiers du spectacle, notamment sur les contrats courts. La politique de rémunération 2022 a par ailleurs comporté un volant de mesures individuelles et une mesure générale pour valoriser l'engagement individuel et collectif et répondre à la problématique de l'inflation. L'établissement a enfin alloué des mesures salariales spécifiques en faveur de l'égalité femme-homme et intergénération.

Engagement en faveur de l'égalité femme homme et diversité.

La Villette, historiquement active sur l'égalité et la diversité, est labellisé « égalité entre les femmes et les hommes » et « diversité » auprès de l'AFNOR depuis 2018. L'établissement a été de nouveau audité par l'AFNOR en 2022 avec succès. Le renouvellement de cette certification pour 4 ans témoigne de l'engagement de l'établissement sur ces thématiques et fixe la feuille de route pour les années à venir : continuer de prévenir les discriminations et des violences sexistes et sexuelles, briser les stéréotypes, mixer les générations et les profils au sein des équipes.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



DES DÉPENSES ET DES RESSOURCES SOUS CONTRÔLE

L'exercice 2022 a été marqué par l'attaque informatique qui a eu lieu mi-décembre. Le travail de remontage en un temps record du réseau, des sauvegardes et des logiciels de la sphère financière en mode légèrement dégradé a permis de clôturer l'exercice budgétaire le 10 janvier 2023. Ce délai supplémentaire avait fait l'objet d'un accord préalable des tutelles de l'établissement.

Au-delà de cet événement non anticipable, la performance budgétaire pour 2022 est tout à fait satisfaisante. Ainsi, en fonctionnement, le solde budgétaire est excédentaire de 0,71 M€ alors que le budget rectificatif n°2 voté en novembre 2022, prévoyait un léger déficit de 0,7 M€.

Un niveau de recettes propres record

Cette performance est notamment dû à une très bonne tenue des recettes propres à hauteur de 18,1 M€ soit un niveau record qui devance même en volume l'exercice 2019, alors même que l'exposition Toutankhamon avait dépassé 1,5 M de visiteurs. De ce fait, le taux de couverture des dépenses courantes par les recettes propres atteint l'objectif du Contrat d'Objectif et de Performance (43,5% contre 43% attendus). Le modèle économique hybride de l'EPPGHV repose sur un niveau relativement important de recettes propres avec un secteur commercial (événementiel et concessions) hautement contributaire.

Le haut niveau de de recettes propres tient au succès de l'exposition immersive Pop Air (735 000 visiteurs), à la bonne tenue du remplissage des spectacles notamment avec Shazam, le Sacre, Blizzard ou encore Gravité (79% de remplissage contre 75% prévu au COP), des recettes de concessions en année pleine (4,7 M€) après deux années creuses à cause du COVID et une activité événementielle revenue à des niveaux comparables pré-crise sanitaire (3,2 M€). L'établissement renouvelle sa collaboration avec des partenaires tels que les salons Whisky Live Paris, Flotauto ou Infini Déco ; et accueille également des nouveaux formats comme le salon de la Photo (qui reviendra en 2023) ou la Fabrique de la légèreté organisée par Hermès.

Enfin l'établissement peut compter sur ses mécènes qui s'engagent en faveur de la programmation culturelle : la Caisse des dépôts en faveur du projet Archi-Folies, la Fondation Culture & Diversité qui soutient les artistes de l'exposition 100%, la fondation Fiminco dans le cadre du projet d'EAC L'autre c'est extraordinaire, la fondation de France et le fonds de dotation Porosus en faveur du programme

IADU ; mais également de l'aménagement du Parc et le programmation environnementale : la fondation Adrienne et Pierre Sommer en faveur du projet de Ferme Villette, la fondation Gecina pour le financement d'un projet de rucher pédagogique ainsi que la fondation d'entreprise Hermès dans le cadre du programme Manuterra.

Un pilotage des dépenses resserré

En dépenses, grâce à un pilotage budgétaire fin et au renouvellement réussi des deux marchés récurrents les plus importants (sécurité et multi technique), la trajectoire a été tenue et ce, malgré un contexte d'inflation qui a vu certains postes progresser sensiblement. A noter que l'effet de l'inflation attendu sur 2023 sera beaucoup plus marqué, notamment sur les fluides (+2 M€ par rapport à 2022 et une multiplication par près de cinq de ce poste en quatre ans).

Un programme d'investissement majeur en cours

Concernant les investissements, le large programme de remise à niveau du parc (42 M€) a bien progressé avec un niveau d'engagement de 89% et 49% de paiement. Ce programme bénéficie d'un niveau de financements dédiés particulièrement élevé (27,5 M€ dont 23 M€ ont été perçus). Les livraisons attendues de grands projets en 2023 ou début 2024 (bâtiments d'exploitation, carrés bleus, toiture de la Halle aux cuirs, rénovation de la Halle de Rouvray, ferme pédagogique...) va mobiliser fortement la trésorerie sur cette période.

Fonctionnement

43,7 M€ en recettes vs **43 M€** en dépenses

Solde = **+0,712 M€**

Composition des recettes de fonctionnement

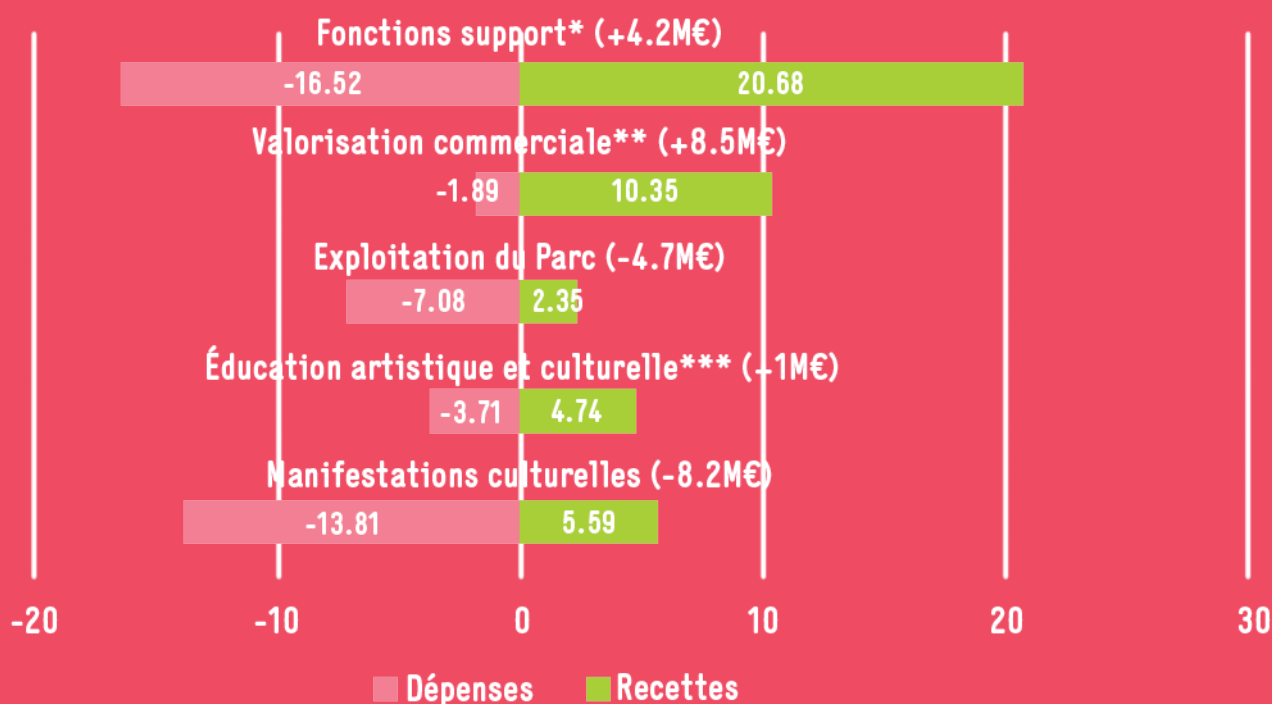
- subvention pour charge de service public : **20,3 M€ (46.4%)**
- subvention autre : **5,4 M€ (12,2%)**
- ressources propres : **18,1 M€ (41,4%)**

Investissement

12,9 M€ en recettes vs **10,9 M€** en dépenses

Solde = **+2,07 M€**

Equilibre budgétaire par activité en M€

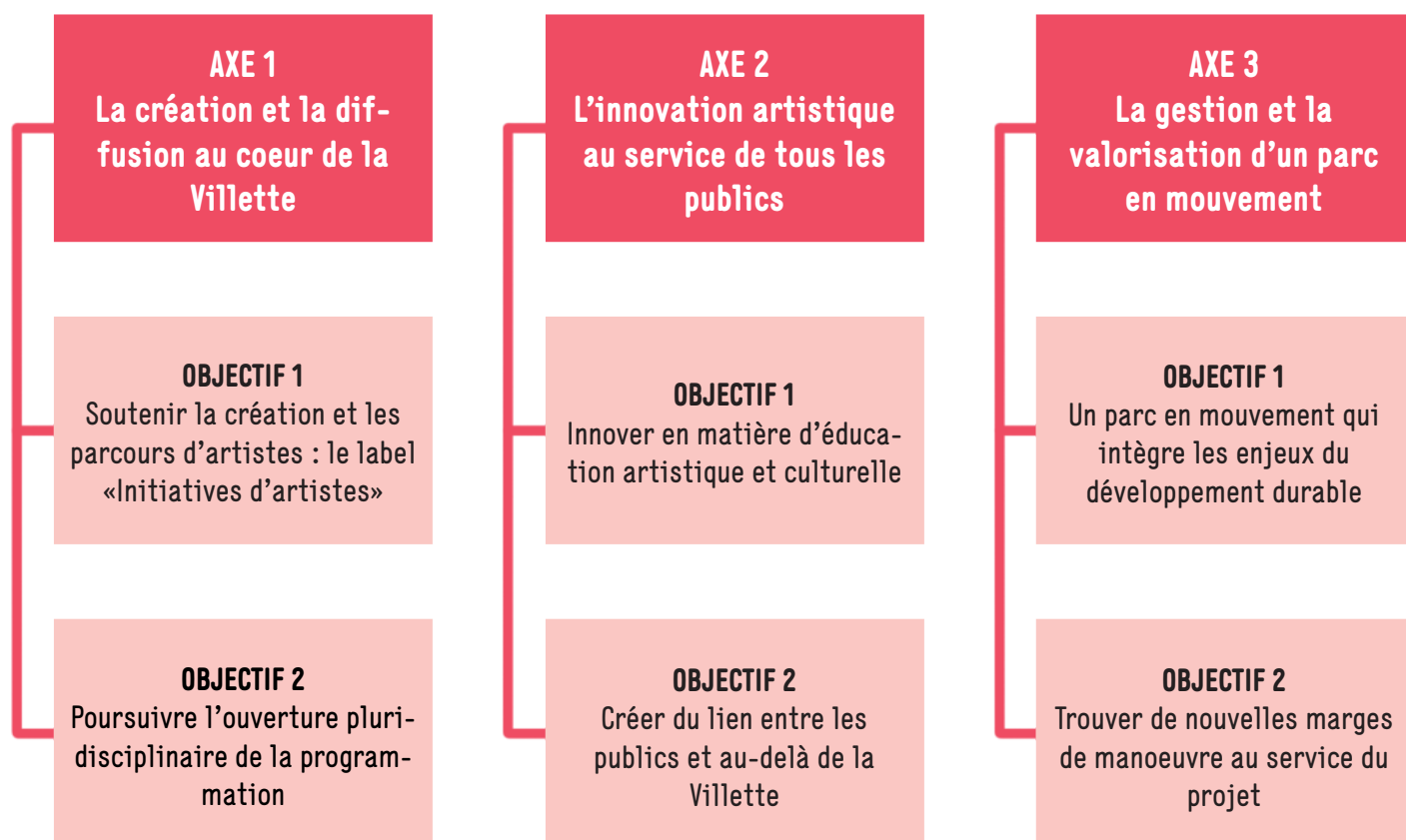


* comprend le personnel permanent et la subvention pour charge de service public

** comprend les activités de concessions et événementiel (dont 1,5M€ liés à Pop Air)

*** dont 0.5M€ perçus en 2022 au titre du programme Micro-Folie 2023

ANNEXES : INDICATEURS DE PERFORMANCE



Le rapport d'activité et de performance 2022 présente l'activité et les résultats de l'EPPGHV sur 2022 à l'aune des différents axes fixés par le contrat d'objectif et de performance 2020-2024 (COP). En complément, cette annexe présente le suivi des indicateurs de ce contrat d'objectif et de performance pour l'année 2022. Chacun de ces 25 indicateurs accompagne ainsi la lecture du rapport d'activité. Aussi l'analyse et le suivi de ces indicateurs est enrichie par le corps du document. Plus particulièrement :

- Les indicateurs 1 à 4C accompagnent la partie Une programmation pluridisciplinaire :
 - les indicateurs 1, 2 et 1C concernant les programmes de résidence accompagnent la partie Soutenir la jeune création et accompagner les artistes de la création à la diffusion ;
 - les indicateurs 3, 4 et 4C concernant la pluridisciplinarité de la programmation accompagnent les parties Diffuser toutes les formes d'art et Développer les partenariats.
- Les indicateurs 5 à 10C accompagnent la partie Un parc accessible à tous les publics :
 - les indicateurs 5 et 5C concernant le jeune public accompagnent la partie Une mobilisation en faveur de la jeunesse ;
 - les indicateurs 6, 6C, 7, 7C concernant l'éducation artistique et culturelle accompagnent les parties Une mobilisation en faveur de la jeunesse et Un parc pour tous et toutes ;
 - les indicateurs 8a, 8B, 9 concernant la fréquentation accompagnent la partie Fréquentation et fidélisation des publics.
- Les indicateurs 10A à 10C concernant les Micro-Folies accompagnent la partie Un rayonnement territorial et international.
- Les indicateurs 12 à 15 accompagnent les parties L'aménagement et la transition du Parc et Une organisation au service d'un projet :
 - les indicateurs 12, 12C concernant l'égalité et la diversité accompagnent les parties Une stratégie RSO ambitieuse et Des ressources humaines au service du projet ;
 - les indicateurs 13, 13C, 14, 15 concernant l'établissement accompagnent la partie des Dépenses et des ressources sous contrôle.

Indicateur n° 1			Type d'indicateur			
SUIVI DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label "Initiatives d'artistes"</i> Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création			L'établissement mène une politique dynamique de soutien à la création et aux artistes, tout au long de leurs parcours depuis la création jusqu'à la diffusion. Cette ambition s'est traduite par la mise en place en 2020 du label "Initiatives d'artistes", un accompagnement renforcé d'une partie des artistes accueillis au sein des quatre programmes de résidence de la Villette que sont l'Espace Périphérique, Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (IADU), les Résidences Villette, le Magic Wip. Par ce label, les artistes bénéficient d'un accompagnement spécifique concernant l'écriture, la production, la technique, la valorisation de leur travail, la diffusion et leur professionnalisation.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de Projets en résidences						
Art de la Rue			7	7	12	12
Arts visuels					18	1
Cirque			27	20	24	18
Danse			41	25	45	37
Installation-Performance			1		1	1
Magie Nouvelle			5	9	11	13
Marionnette			29	12	21	20
Musique			1	1	2	1
Théâtre			44	7	16	9
Total			155	81	150	112
dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans			15	17	11	14
dont propositions en lien avec les cultures urbaines			32	18	41	35
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme			5	2	4	3
Apports Financiers pour l'aide à la création						
Résidences - Aide à l'écriture (1)			307 213 €	275 843 €	301 000 €	176 806 €
Aide à la production(2)			102 300 €	205 000 €	383 243 €	134 100 €
Accompagnement technique			40 442 €	40 626 €	76 014 €	113 492 €
valorisation			71 744 €	58 703 €	250 375 €	153 100 €
Diffusion				302 896 €	138 100 €	312 522 €
Actions de professionnalisation			12 847 €	8 934 €	7 687 €	19 792 €
Total			534 546 €	892 002 €	1 156 419 €	909 812 €
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre la diversité des projets accueillis en résidence et accompagnés dans leur développement, notamment les créations dédiées au jeune public, les créations en lien avec les cultures urbaines et les créations mixant art et sport dans la perspective des JOP 2024. Il permet également de suivre les moyens financiers dévolus à cette politique de soutien à la création.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
(1) Le montant fait référence à des aides financières directes versées aux compagnies. (2) Coproductions : somme des montants versés par l'EPPGHV en soutien à la création et à la diffusion de certains projets.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Données du planning d'activité		Budget des manifestations culturelles, planning et base de données de suivi des résidences d'artistes		Direction de la programmation culturelle et événementielle et direction de la production		
Commentaires						
Sur l'ensemble du programme de résidence, 2022 marque un retour à la normale après les années Covid. L'effort sur la magie nouvelle se poursuit et a vocation à se développer. En parallèle l'établissement poursuit sa politique d'accompagnement soutenu avec le label Initiatives d'Artistes. Lors de sa création en 2020, l'effort du label portait essentiellement sur le renforcement des moyens techniques et financiers de production. Face au constat de l'engorgement de la diffusion post crise sanitaire, ce soutien va être revu, en diminuant le nombre de projets soutenus afin d'intensifier leur accompagnement. Cela se traduira par l'allongement des temps de résidence, l'augmentation du soutien financier alloué à chacune des résidences labellisées, un soutien technique plus adapté et une mise en réseau plus importante.						

Indicateur n° 1C			Type d'indicateur			
SUIVI DES DIFFUSIONS DES PROJETS LABELLISÉS “INITIATIVES D’ARTISTES”			Cible de performance et d'intéressement			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d’artistes, le label "Initiatives d’artistes"</i> Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création			Dans le cadre de son COP 2020-2024, l'EPPGHV a créé le label "Initiatives d’artistes", qui a pour objectif de sélectionner des artistes et des projets issus des programmes de résidence de la Villette toutes disciplines confondues. Ce label leur propose un parcours complet, de la création jusqu’à la production et la diffusion dans le cadre de la programmation artistique et culturelle de l’établissement ou au cours d’actions d’éducation artistique et culturelle. Ces projets sont également promus par l'EPPGHV dans le cadre de ses partenariats de diffusion au sein des labels et réseaux de la création.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'artistes /compagnies	20	20	25	30	35	35
Nombre d'artistes /compagnies réalisé	-	21	25	31		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure chaque année le nombre de projets labellisés au sein des programmes de résidences que l'EPPGHV s'engage à soutenir et à accompagner sur le long terme.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
L'EPPGHV sélectionne chaque année des artistes et des projets pour leur offrir un soutien complet de la création jusqu’à la production et la diffusion. Le rapport annuel de performance détaille chaque année les orientations prises dans la sélection des projets.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Direction de la production, direction de la programmation		Direction de la production, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
Liste des artistes labellisés : Anne-Marie Van - dite Nach, Delphine Jungman & Aston Bonaparte, Arnaud Deprez, Linda Hayford, Théophile Bensusan JokerYudat, Claire Chastel - Camille Joviado, Dylan Foldrin, Matthieu Villatelle - Kurt Demey, Thierry Collet, Bastien Dausse, Cécile Fraysse, Hélène Barreau, Justine Macadoux, Coralie Maniez, Nil Dinc, Julie Beres, Tommy Milliot, François Chaignaud - Geoffroy Jourdain, Frédéric Ferrer, Cherish Menzo, Jean-Christophe Meurisse, Alexandre Ayivi, Collectif 16AM, Sophie Perez, Laura Bachman, Celeste Germe, Stéphanie Aflalo						

Indicateur n° 2			Type d'indicateur			
SUIVI DES DIFFUSIONS DES CRÉATIONS ISSUES DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE DE LA VILLETTE ET DES PROJETS LABELISÉS “INITIATIVES D’ARTISTES”			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d’artistes, le label "Initiatives d’artistes" Action 2 : Un soutien et une expertise pour la diffusion et la professionnalisation des artistes			La Villette accompagne les artistes dans la diffusion de leur travail une fois le temps de création en résidence passé. Les projets sélectionnés dans cadre du label “Initiatives d’artistes” sont suivis sur plusieurs années afin de les accompagner au-delà des temps de résidence de création. Dans le cadre du développement du label, des points d’étapes sont menés régulièrement afin de faire le point sur leur parcours et leur intégration au sein de réseaux de diffusion.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de sorties de résidences	80	24	60	57		
Dont projets labellisés "Initiatives d'artistes"			7	21		
Nombre de représentations à la villette	19	2	8	86		
Dont projets labellisés "Initiatives d'artistes"			6	73		
Nombre de représentation hors villette			67	489		
Dont projets labellisés "Initiatives d'artistes"			13	369		
Nombre d'actions d'éducation artistique et culturelle-atelier de pratique	41	62	81	234		
Dont projets labellisés "Initiatives d'artistes"			64	81		
Nombre d'action de professionnalisation	7	12	11	16		
Nombre de chantiers de création en cours		10		0		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre l'accompagnement par l'établissement en termes de diffusion, médiation, professionnalisation des artistes en résidence et plus spécifiquement ceux associés au label "Initiatives d'artistes". Les artistes sélectionnés sont invités à effectuer des premières confontations publiques à l'occasion de chantiers en cours ou de sorties de résidences. Ils sont également amenés à participer à des actions de médiation de l'établissement (rencontres, ateliers de pratique, Pop Up, etc.). Ils sont aussi invités aux actions de formation organisées par La Villette. Cet indicateur montre l'engagement de l'EPPGHV à programmer ces projets et à promouvoir et à suivre leur diffusion dans les réseaux partenaires de l'établissement. (1) Les chantiers de création en cours se rapportent à la diffusion particulière de projets, il s'agit de montrer une création en cours de réalisation (cf. par exemple lors de l'événement Plaines d'artistes).						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
Les représentations à La Villette concernent les représentations dans les espaces et salles de l'EPPGHV comme dans celles de nos partenaires du site ou hors site dès lors que ces spectacles s'intègrent à notre programmation. Les représentations “hors Villette” sont celles diffusées en dehors du site de La Villette, hors de toute programmation Villette. Les actions d'éducation artistique et culturelle impliquant les artistes du programme seront détaillées dans les actions EAC. Les actions de professionnalisation concernent des sessions de formation et autres actions d'accompagnement (rencontres, coaching) dans le cadre du programme “Initiatives d’artistes”. Le nombre de représentations hors Villette comme les chantiers de création en cours sont des éléments du projet “Initiative d’artistes” et par conséquent, sont non comptabilisés en 2019.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
		Programmation de l'EPPGHV, suivi et planning des actions de formations et des actions EAC impliquant des artistes du programme et suivi de la diffusion des projets		Direction de la production, direction de la programmation culturelle et événementielle, direction de la communication et des publics / service des relation avec les publics		
Commentaires						
Les chiffres de 2022, en particulier pour le nombre de représentations dans et hors les murs et le nombre d'actions EAC, doivent être lus à la lumière de trois séries de facteurs. Tout d'abord, en cohérence avec la stratégie de renforcement de l'accompagnement à la diffusion des projets du programme Initiatives d'artistes, les chiffres d'action EAC et du nombre de représentation Hors les Murs intègrent, pour la première fois en 2022, les actions liées à ce programme. Ces chiffres témoignent ainsi de l'effort de l'établissement en faveur de la diffusion des artistes labellisés et d'une volonté de les impliquer davantage dans les projets d'EAC. Ensuite, l'augmentation du nombre de diffusions s'explique aussi par la mise en place de nouvelles méthodes : les compagnies labellisés informent plus régulièrement l'établissement des diffusions suite a leur résidence et le paramétrage des outils informatiques permet un suivi plus fin des actions EAC. Enfin, en 2022, l'événement exceptionnel 20 ans de Périphérique joue sur le nombre de représentations à La Villette.						

Indicateur n° 3				Type d'indicateur								
OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE				Suivi d'activité								
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés								
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l’ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire				Certaines disciplines artistiques et culturelles sont constitutives de l’identité Villette. Le cirque contemporain et les cultures urbaines, en particuile, attirent un public jeune et l’établissement s’appuie sur ces disciplines attractives pour développer une politique volontariste en faveur de l’enfance, de la jeunesse et des familles. L’établissement confirme leur ancrage tout en les enrichissant de nouvelles propositions en cohérence avec l’objectif d’une accessibilité de l’offre au plus grand nombre, en particulier pour les jeunes et leur famille.								
	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
Spectacle vivant - nb de représentations	339	105	130	165	195	86	353	94				
<i>dont art de la rue</i>		2		2		5		23				
<i>dont cirque</i>	91	10	44	14	44	11	62	21				
<i>dont danse</i>	75	13	1	66	49	16	94	12				
<i>dont magie nouvelle</i>	12	7	16	14	10	12	23	10				
<i>dont marionnette</i>	6	22	19	18		11	6	13				
<i>dont musique</i>	65	23	23	23	32	24	56	4				
<i>dont théâtre</i>	90	28	27	28	60	7	112	11				
Expositions - nb de jours d’ouverture	216	98		308	199	273	144	87				
<i>dont installation et performance</i>		50		25		18	144					
Cinéma - nb de séances		23	82	27		28		31				
Événements, salons et colloques - nb de jours d’exploitation	213	122	75	43	41	31	127	40				
Ateliers - nb de séances	1877	548	894	218	1368	348	1752	590				
Jeux et équipements du parc en libre accès : nb jours d’ouverture		903		426		547		1157				
Total - nb de propositions	2645	1799	1181	1187	1803	1313	2376	1999				
	4444		2368		3116		4375					
<i>dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans</i>	1896	1425	868	1043	1119	1124	1498	1267				
<i>dont propositions en lien avec les cultures urbaines</i>	23	18	56	63	59	41	82	42				
<i>dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme</i>	4	8	1	4	3	1	3	4				
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur												
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur a pour finalité de suivre la pluridisciplinarité de l'offre artistique et culturelle de l'EPPGHV.												
Mode de calcul - Définitions							Périodicité du calcul					
L'indicateur comptabilise, pour le spectacle vivant, le nombre de représentations payantes ou en accès libre. Sont comptabilisés dans l'accès libre les sorties de résidences et les chantiers en cours présentés dans le cadre de "Plaine d'artistes". pour les expositions, l'indicateur prend en compte les jours d'ouverture. Pour les ateliers, il s'agit du nombre de séances payantes ainsi que des jours d'ouverture de Little Villette au public en offre permanente et lors des temps fort thématiques. Les événements sont comptabilisés en jours d'ouverture au public. Enfin, pour les équipements en libre accès, sont pris en compte les jours d'ouverture du Jardin des vents et des dunes, du Jardin du dragon, et du parquet de bal installé à partir du printemps sous le péristyle de la Grande Halle.							Annuel					
							Service responsable de la synthèse du calcul					
							Service budget contrôle de gestion					
Données élémentaires		Sources d'information					Responsable de la collecte					
Logiciel planning et de billetterie		Programmation de saison, séances d'atelier groupe et individuel, comptage de la sécurité pour les jours d'ouverture des jeux en accès libre.					Direction de la programmation culturelle et événementielle, direction de la communication et des publics, service de la sécurité					
Commentaires												
Retour aux niveaux d'avant crise pour le nombre de représentations de spectacle vivant et pour l'activité événementielle.												

Indicateur n° 4			Type d'indicateur			
TAUX DE REMPLISSAGE FRÉQUENTATION PAYANTE			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l’ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire			Les disciplines phares de l’EPPGHV que sont le cirque, la danse et les cultures urbaines constituent les marqueurs d’une programmation de spectacle vivant au sein d’une offre culturelle ouverte qui favorise les rencontres interdisciplinaires. Depuis 2016, le retour des grandes expositions thématiques a rencontré un large succès et a permis d’élargir le champ de programmation de l’établissement. Cet axe de programmation structure chaque saison et se poursuivra au rythme d’une à deux expositions par an jusqu’en 2024.			
Taux de remplissage	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Spectacle vivant	77%	87%	75%	80%		
<i>Cirque</i>	<i>68%</i>	<i>87%</i>	<i>77%</i>	<i>80%</i>		
<i>Danse</i>	<i>80%</i>	<i>86%</i>	<i>83%</i>	<i>85%</i>		
<i>Magie nouvelle</i>	<i>92%</i>	<i>82%</i>	<i>40%</i>	<i>56%</i>		
<i>Marionnette</i>	<i>80%</i>	<i>82%</i>	<i>0%</i>	<i>89%</i>		
<i>Musique</i>	<i>85%</i>	<i>90%</i>	<i>69%</i>	<i>74%</i>		
<i>Théâtre</i>	<i>73%</i>	<i>86%</i>	<i>66%</i>	<i>74%</i>		
Expositions (1)			63%	137%		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre l'attractivité de la programmation du spectacle vivant par disciplines et des expositions. (1) En 2019, les objectifs de fréquentation de l’exposition “Toutankhamon, le trésor du pharaon” n’ayant pas été communiqués à l’EPPGHV par le producteur au début du projet, il n’a donc pas été possible de calculer le taux de remplissage de l’exposition. Dans les prochaines années, l’EPPGHV sera vigilant à la collecte de cette donnée initiale auprès des producteurs extérieurs pour calculer le taux de remplissage des futures expositions.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
Taux de remplissage du spectacle vivant = (nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération) / (nb billets mis en vente) Taux de remplissage des expositions = (moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions) / (moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus)			Cloture des opérations de billetterie			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel de billetterie	Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateur d'exposition si il s'agit de partenariat		Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
Retour aux niveaux d'avant crise sanitaire, notamment pour la danse et le théâtre. Très belle année pour le cirque. Excellent résultat tiré par le succès majeur de l'expérience immersive Pop Air, qui a dépassé les prévisions attendues.						

Indicateur n° 4C			Type d'indicateur			
TAUX DE REMPLISSAGE FRÉQUENTATION PAYANTE			Cible de performance et d'intéressement			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l’ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> <i>Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire</i>			La crise sanitaire a profondément modifié les pratiques culturelles notamment des abonnés et des publics fidélisés. L'EPPGHV et le service des publics sont pro-actifs et tiennent compte des modifications des comportements pour construire des outils de reconquête des publics. D'abord en développant de nouvelles modalités de billetterie : prolongation des formules de fidélisation payantes, report des places sur les spectacles à venir, mise en place d’avoirs et procédures de remboursement simplifiées. Ensuite, en veillant aux recommandations sanitaires, rassurantes pour l’accueil des publics. Enfin, par des actions de marketing direct en direction des publics les plus fidèles (abonnés, adhérents, détenteurs du passe) : newsletters, mailings relationnels, hotline téléphonique, etc.			
Taux	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de remplissage Cible	77% (1)	60%	65%	75%	75%	75%
Taux de remplissage Réalisé	77%	87%	73%	91%		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
(1) Le calcul de l'indicateur selon la formule proposée n'étant pas possible en 2019, il est fait référence uniquement à la totalité du taux de remplissage du spectacle vivant.						
La crise sanitaire a conduit l'EPPGHV, comme tous les autres établissements culturels, à annuler puis redémarrer sa programmation pour l'annuler à nouveau à l'automne 2020. Cette situation instable invite à la prudence pour les cibles des périodes 2020-2021. Le retour à un taux de remplissage comparable aux années précédant la crise sanitaire a été largement atteint par l'EPPGHV à compter de 2022.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
Cet indicateur comprend l’offre dédiée au jeune public et celle dédiée aux familles/adultes.			Clôture des opérations de billetterie			
Ce taux TR est calculé comme suit : $TR = 0,8*TR_{sp} + 0,2*TR_{exp}$						
TRsp est le taux de remplissage du spectacle vivant et TRexp le taux de remplissage des expositions, calculés comme suit :			Service responsable de la synthèse du calcul			
TRsp = (nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération) / (nb billets mis en vente) TRexp = (moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions) / (moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus)			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Logiciel de billetterie		Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateur d'exposition si il s'agit de partenariat		Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle		
Commentaires						
En 2022, la réouverture des jauges est aussitôt suivie d'un retour important des publics dans les salles de spectacles et les espaces d'exposition. L'exposition Pop Air, dont les niveaux de fréquentation ont largement dépassé les niveaux prévus, participe grandement à ce résultat exceptionnel.						

Indicateur n° 5			Type d'indicateur			
OFFRE DÉDIÉE ET ACCESSIBLE AU JEUNE PUBLIC (0-12 ANS) ET AUX FAMILLES			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation			La création du label « Little Villette » permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au jeune public et aux familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d'abonnement ciblée. Il s'agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l'offre « Little Villette » dans la programmation et la saison de l'établissement, en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l'objectif d'accès à la culture à tous les âges, porté par l'établissement.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Offre payante 0-12 ans	1 896	868	1149	1520		
dont ateliers Villette 0-6 ans - nb de séances	689	367	381	684		
dont ateliers Villette 6-12 ans - nb de séances	675	225	425	421		
dont Happyversaire 4-8 ans	57	25		31		
dont spectacle vivant 0-6 ans - nb de représentations	115	62	43	41		
dont spectacle vivant 6-12 ans - nb de représentations	84	41	86	98		
dont exposition >= 3 ans - nb de jours d'ouverture	184	0		144		
dont exposition >= 6 ans - - nb de jours d'ouverture	0	82	199			
dont événementiel >= 02 ans - nb de jours d'ouverture	92	66	15	101		
Offre en accès libre 0-12 ans	1 425	1043	1083	1389		
dont Jardins des vents et des dunes - nb jour d'ouverture	298	178	227	219		
dont jardins passagers - nb jours d'ouverture >= 1 ans	49	36	46	43		
dont plancher de danse >= 6 ans - nb jours d'ouverture	191	0	0	165		
dont Jardin du dragon >= 8 ans - nb de jours d'ouverture	365	212	274	365		
dont spectacle vivant 0-12 ans - nb de représentations		149	53	7		
dont exposition 0-12 ans - nb de représentations		263	226	20		
dont Little Villette offre permanente =1 ans - nb de jours d'ouverture	340	103	137	391		
dont Temps forts Little villette >= 2 ans- nb de jours d'ouverture	170	95	116	165		
dont Cinéma de plein air - nb de séances	4	6	2	8		
dont événementiel >= 6 ans nb de jours d'ouverture	8	1	2	6		
Total offre accessible aux 0-12 ans	3 321	1911	2232	2909		
dont propositions en lien avec les cultures urbaines 0-12 ans	28	55	44	27		
dont proposition mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme 0-12 ans	6	3	3	3		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit la diversité de l'offre dédiée et accessible à l'enfance et aux familles. Cette diversité de l'offre permet de créer des passerelles et des propositions complémentaires pour un public familial sur le site, de l'offre en accès libre jusqu'aux expositions et au spectacle vivant. Un éclairage particulier est fait sur les propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
La classification des spectacles en terme d'accessibilité aux 0-6 ans et aux 0-12 ans, si elle n'est pas indiquée par les artistes eux-mêmes, est analysée par les équipes EAC. Les ateliers Villette ainsi que les offres en accès libre font systématiquement l'objet d'un ciblage par tranche d'âge. Les événements à destination de l'enfance, de la jeunesse et des familles tels que Freestyle, Jour de Fêtes, Europa Kid's sont comptabilisés et tiennent compte des tranches d'âge définis par les producteurs.			Clôture des opérations de billetterie			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
Une offre d'ateliers et un nombre d'ouverture au public relativement stable au global par rapport à 2019.						

Indicateur n° 5C			Type d'indicateur			
PART DE L'OFFRE PAYANTE ACCESSIBLE AUX 0-12 ANS			Cible de performance			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l’ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation			La création du label « Little Villette » permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au public jeune et à leurs familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d’abonnement ciblée. Il s’agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l’offre « Little Villette » dans la programmation et la saison de l’établissement en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l’objectif d’accès à la Culture à tous les âges, porté par l’établissement.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total offre payante = Indicateur 3	2 645	1 181	1798	2306		
Part de l'offre 0-12 ans cible	72%	>50%	>50%	>50%	>50%	>50%
dont part de l'offre 0-6 ans	43%	44%	24%	23%		
dont part de l'offre 6-12 ans	29%	29%	39%	41%		
Part de l'offre 0-12 ans Réalisé	72%	73%	64%	66%		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure la part de l'offre dédiée ou accessible aux 0-12 ans au sein de l’offre artistique et culturelle globale de l’EPPGHV. L’établissement s’engage à travers cet indicateur à maintenir la part de cette offre au dessus de 50% et à piloter cet objectif jusqu’en 2024 dans le cadre de ses objectifs de performance en faveur des propositions pour l'enfance et la jeunesse.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
L'indicateur 5C s'appuie sur l'indicateur de suivi n°5 et l'indicateur n°3. Indicateur 5 : Offre payante 0-12 ans Indicateur 3 : Offre payante globale			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
L'offre jeune public reste stable, cela est notamment permis par des aménagements du Parc et une programmation dédiée continue.						

Indicateur n° 6			Type d'indicateur			
SUIVI DES ACTIONS EAC			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation			À La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontation à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clefs du succès de ces actions.			
Nombre d'ateliers et de rencontres	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Ateliers	1877	1 034	1400	1567		
Nbr d'ateliers de pratique artistique	362	552	748	886		
dont avec des artistes programmés ou en résidences	32	70	81	206		
Nb d'autres ateliers	1515	482	652	681		
Rencontres avec des artistes et des œuvres	60	75	304	195		
Nbr de bords plateau, rencontres, coulisses, répétitions		17	174	118		
Pop-Up		34	95	34		
Conférences débats		24	35	43		
Restitutions	1	3	13	24		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit les activités proposées dans le cadre des ateliers Villette et des parcours d'éducation artistique et culturelle. Il distingue les ateliers de pratique artistique des autres ateliers Villette conçus comme des "ateliers spectacle" ou en lien avec le développement durable et les Jardins passagers. Il suit le nombre des ateliers de pratique conçus par les équipes EAC avec des artistes en résidence ou programmés. L'indicateur permet de montrer la diversité des actions EAC constitutives d'un parcours (découverte d'une répétition, rencontre des artistes en coulisse, etc). Les Pop-Up et les conférences débats sont des actions menées le plus souvent au sein des établissements hors site de La Villette et avec des artistes. Enfin, les temps de restitution sont des petites formes de représentations proposées à l'issue d'un atelier de pratique ou d'une semaine d'immersion.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
Ateliers de pratique = ateliers Villette ou ateliers conçus par les équipes EAC ayant pour objet l'initiation à une pratique artistique : danse, cirque, théâtre... Autres ateliers = ateliers de jardinage ou ateliers Villette thématiques n'ayant pas pour objet l'initiation à une pratique artistique. Rencontres = tout dispositif permettant la rencontre avec les artistes et les œuvres tels que la venue sur une répétition, les Pop-Up ou l'intervention d'un artiste auprès des publics. Restitution = présentation à l'issue d'un atelier de pratique artistique dans le cadre scolaire ou extra-scolaire en présence du public.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning d'activité des atelier et des parcours EAC		Service de ateliers et service des relations avec les publics		
Commentaires						
Durant la crise sanitaire, la Villette a adapté et réinventé ses formats d'éducation artistique et culturelle. 2022 marque un retour progressif à des programmes d'éducation artistique et culturelle pré-Covid et à un niveau d'activité proche de celui de 2019. Fait marquant : le lien avec les artistes programmés et/ou en résidence à la Villette est de plus en plus dense, et nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui s'investissent dans des ateliers de pratiques (dont le volume ne cesse de croître).						

Indicateur n° 6C			Type d'indicateur			
NOMBRE DE PARCOURS EAC			Cible de performance			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation			À La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontations à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clefs du succès de ces actions.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Nombre de parcours EAC Cible		75	85	100	85	85
Nombre de parcours EAC Réalisé	102	80	88	103		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure les parcours menés par les équipes EAC. La cible était de retrouver un niveau de parcours équivalent aux années précédant la crise COVID.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
1 parcours implique : 1 structure, 1 catégorie de public, 1 enseignant ou 1 relais de public. Les parcours sont suivis par saison scolaire. Un parcours contient un atelier de pratique, une rencontre artistique et la confrontation à un spectacle ou à une exposition. L'indicateur cible sera documenté annuellement avec le nombre et le type d'établissement, les catégories de public et les relais concernés. Ces parcours étant construit majoritairement avec des enseignants il sont suivi sur une année scolaire et non par année civile.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning d'activité des atelier et des parcours EAC		Service de ateliers Villette et service des relations avec les publics		
Commentaires						
L'objectif cible de 100 parcours est dépassé en 2022, marquant une réelle sortie de la période Covid. Les parcours d'éducation artistique et culturelle sont conçus en partenariat avec des collectivités territoriales telles que : la région Ile-de-France, les villes de Paris, Pantin et Aubervilliers, le conseil départemental de Seine-Saint-Denis, ainsi que près de 20 structures médico-éducatives et du champ social.						

Indicateur n° 7			Type d'indicateur			
SUIVI DES SESSIONS DE FORMATION OU DE SENSIBILISATION DES RELAIS			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics			Afin d'ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHV accentue les opérations de formation ou de sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement, en leur proposant de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clefs d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.			
Nombre de sessions de formation ou sensibilisation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Directeurs et animateurs – parascolaire, périscolaire	1	-				
Enseignants	6	8	8	16		
dont primaire (maternelles, élémentaires)		1		4		
dont secondaire (collèges, lycées)	5	7		12		
Relais du champ social / Handicap	2	1	8	4		
dont justice		-		1		
dont handicap		1				
dont autres		-		3		
Associations sportives et culturelles		-	1			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
Sur la période du COP, l'indicateur suit la mise en oeuvre et le développement de partenariats, notamment avec des structures parascolaires de la toute petite enfance en relation avec le développement de propositions en lien avec ce très jeune public.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur même une journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation	Export et analyse du planning des actions EAC		Service des relations avec les publics			
Commentaires						
A l'image des publics de La Villette, les formations et sensibilisations concernent tous les types de relais : les enseignant.e.s en partenariat avec les trois rectorats, les relais du périscolaire avec la DASCO de la ville de Paris, et les relais du champ social.						

Indicateur n° 7C			Type d'indicateur			
NOMBRE DE SESSION DE FORMATION OU SENSIBILISATION			Cible de performance			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics			Afin d'ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHV accentue les opérations de formation/sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement, en leur proposant de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clefs d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.			
Nombre de formations	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Nombre de sessions de formations des relais - Cible		5	10	15	15	15
Nombre de sessions de formations des relais - Réalisé	9	9	17	20		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
Sur la période du COP, l'indicateur mesure le nombre de sessions de formation réalisées chaque année avec des publics relais.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur une journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning des actions EAC		Service des relations avec les publics		
Commentaires						
En 2022, 20 formations ont été organisées à l'attention des relais, contre 9 en 2019. Les partenaires sont impliqués en amont, et invités à co-construire ces temps de formation, en lien avec des artistes "Villette". Exemples de formations / sensibilisations : - 1 chorégraphe argentin est invité à faire danser 25 professeur.e.s d'Espagnol, dans un projet co-construit avec l'inspectrice académique ; - 4 chorégraphes investissent plusieurs espaces extérieurs du Parc, avec 80 enseignants.e.s du rectorat de Versailles, pendant trois jours de danse dans l'espace public.						

Indicateur n° 8a				Type d'indicateur								
SUIVI DE LA FRÉQUENTATION GLOBALE				Suivi d'activité								
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés								
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !				L'établissement cherche à fidéliser tous ses publics, spectateurs comme visiteurs, dans un objectif de démocratisation culturelle, de cohésion et de réduction des inégalités à travers la prise en compte des droits culturels. A cette fin, l'établissement souhaite prendre en compte la diversité des usages et usagers du site en s'adressant à eux comme il s'adresse aujourd'hui aux publics de la programmation culturelle.								
Fréquentation	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
Spectacle vivant	194 092	37 027	23 983	5 574	85 561	66 106	171 786	19 151				
dont art de la rue		17 000		41		84		2 013				
dont cirque	45 369	288	11 902	301	23 370	170	40 733	1 512				
dont danse	58 031	947	135	2 818	32 204	300	72 461	256				
dont magie nouvelle	1 630	249	1 821	578	763	210	2 092	328				
dont marionnette	1 377	765	455	594		1 116	1 245	621				
dont musique	52 076	17 005	5 755	368	14 780	64 121	29 839	14 165				
dont théâtre	35 609	773	3 915	874	14 444	105	25 416	256				
Expositions	1 503 729	11 689	-	8 464	275 604	27 092	723 000	12 700				
dont installation-performance		10 672		920		18 000	723 000					
Cinéma		86 100	19 300	24 777		23 855		88 368				
Événements et Salons et colloque	221 309	178 043	59 670	142 142	101 150	22 874	179 770	139 119				
Ateliers	41 718	167 272	18 502	62 835	30 430	78 698	34 685	89 037				
Jeux et équipement en libre accès		469 258		154 214		220 341		282 660				
Total fréquentation globale	1 960 848	949 389	121 455	398 006	492 745	438 966	1 109 241	631 035				
	2 910 237		519 461		931 711		1 740 276					
Total hors Toutankhamon	459 619	949 389										
	1 409 008											
dont propositions en lien avec les cultures urbaines	16 650	7 179	854	4 533	6 904	3 021	12 351	5 766				
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme	1 046	5 242	137	163	733	19	825	1 124				
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur												
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur suit la fréquentation globale de l'EPPGHV dans toute la pluridisciplinarité de son offre. Un éclairage particulier est fait sur la fréquentation des propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.												
Mode de calcul - Définitions							Périodicité du calcul					
Point analytique de billetterie pour les manifestations payantes, comptage de la sécurité pour les manifestations en accès libre, décompte de fréquentation officiel des organisateurs pour les salons et événements.							Clôture de billetterie					
							Service responsable de la synthèse du calcul					
							Service budget contrôle de gestion					
Données élémentaires		Sources d'information					Responsable de la collecte					
Logiciel de billetterie		Point analytique de billetterie, comptage de la sécurité pour les manifestations en accès libre, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements.					Service billetterie, service de la sécurité, service événementiel					
Commentaires												
Si 2019 fut une année record avec le succès de l'exposition "Toutankhamon", 2022 est une année exceptionnelle en terme de fréquentation. A noter le retour des publics en salle et la nette reprise de la fréquentation gratuite.												

Indicateur n° 8b			Type d'indicateur			
FRÉQUENTATION PAYANTE JEUNE PUBLIC			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !			L'établissement défend une politique tarifaire et d'abonnement ciblée pour le jeune public, à même d'inciter cette tranche d'âge à se rendre aux spectacles. Cette politique tarifaire se traduit autant dans la "programmation générale" de saison de La Villette qu'au sein de l'offre « Little Villette ». Ces tarifs spécifiques permettent également de suivre la fréquentation payante jeune public.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Groupe scolaire et champ social	136 631	20 688	44 758	58 739		
dont spectacle vivant	21 776	3 377	8 796	21 727		
dont exposition	76 766		7 320	4 921		
dont atelier	38 089	17 311	28 642	32 091		
dont 0-6 ans	13 596	6 829	7 109	10 430		
dont 6-12 ans	13 863	4 642	9 130	8 506		
dont 12-18 ans	8 518	5 425	10 830	12 000		
dont 18-26 ans	2 112	415	1 573	1 155		
Individuel	216 560	4 582	58 849	335 245		
dont spectacle vivant	15 800	3 470	10 068	22 325		
dont exposition	197 131		47 519	310 326		
dont atelier	3 629	1 112	1 262	2 594		
dont 0-6 ans	1941	1 065	1 152	2 359		
dont 6-12 ans	1610	47	100	192		
dont 12-18 ans	71		10	14		
dont 18-26 ans	7			29		
Total public jeune	353 191	25 270	103 607	393 984	0	0
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit la fréquentation payante jeune public et s'appuie sur la politique tarifaire de l'établissement et notamment les tarifs - de 12 ans et - de 26 ans.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
			Clôture de billetterie			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel de billetterie	Point analytique de billetterie, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements		Service billetterie, service événementiel			
Commentaires						
Fréquentation record des publics de moins de 26 ans, en hausse de 40 000 billets par rapport à 2019, soutenue par : - l'expérience immersive <i>Pop Air</i> ; - la pérennisation des représentations dédiées aux scolaires et périscolaires, en matinée ou les mercredis après-midi, y compris sur des spectacles "tous publics" ; - la montée en charge du pass Culture, proposé maintenant sur l'ensemble de la programmation culturelle. Le pass Culture est plébiscité majoritairement par les relais enseignant.e.s qui représentent 96% des billets achetés, sur 25 095€ de recettes pass Culture en 2022.						

Indicateur n° 9			Type d'indicateur			
CARTOGRAPHIE DES PUBLICS			Cartographie /Rapport			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !			Pour mieux connaître ses publics et leur diversité, l'EPPGHV s'appuie sur des outils et des méthodes complémentaires. Par exemple, certaines données géolocalisées et anonymisées permettent d'établir une cartographie de tendances des publics à l'échelle du site. La dernière étude a été réalisée durant l'été 2019 et a pu conforter la grande diversité de profils de publics et la mixité sociale du site.			
			Concernant les publics de la saison culturelle, la démarche globale CRM se renforce en 2020 en croisant les approches marketing : la billetterie constitue aussi un point d'entrée pour une meilleure connaissance des publics. La constitution d'une base de données des publics visiteurs du parc par des sondages in situ est même envisagée dès la fin de l'année 2020.			
			Chaque année, des études spécifiques sont réalisées sur des volets spécifiques de l'activité. Ces études permettent de mieux connaître les spectateurs et leurs attentes, d'évaluer les actions conduites par l'établissement.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Rapport annuel	0	0	0	0		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
Chaque année au sein du rapport d'activité et de performance, une synthèse détaillée des études réalisées est produite.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Mission connaissance des publics			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Etudes de public		Mission connaissance des publics			
Commentaires						
Liste des sondages et enquêtes de satisfaction menés en 2022 : - le public touristique : profils des usagers du Parc en période estival ; - les publics familiaux : profils et attentes des publics de Little Villette ; - les publics sportifs du parc de la Villette : profils, attentes et usages des cyclistes et quiz sur les l'univers du sport à la Villette ; - les publics de l'événementiel culturel : profils et ressenti des publics du festival "MOT pour Mots" ; - les visiteurs des expositions de La Villette : profils et satisfaction des publics de "100% l'Expo".						
Actions en coopération avec le ministère de la culture - l'évaluation de la qualité d'accueil dans le cadre de Service + : expérimentation d'enquête de satisfaction des usagers sur "Olympicorama", "Paris Paradis", Little Villette et "Nuit Blanche" ; - l'étude des publics du réseau des Micro-Folies menée par la DEPS.						

CARTOGRAPHIE DES PUBLICS -

Indicateur 9

1. Les sondages et enquêtes de satisfaction internes :

L'EPPGHV réalise chaque année des études spécifiques afin de mieux connaître et comprendre les différents publics du Parc et leurs usages. En 2022, les équipes de la Villette ont ainsi réalisé cinq sondages et enquêtes de satisfaction concernant :

- le public touristique : profils des usagers du Parc en période estival ;
- les publics familiaux : profils et attentes des publics de Little Villette ;
- les publics sportifs du parc de la Villette : profils, attentes et usages des cyclistes et quiz sur les l'univers du sport à la Villette ;
- les publics de l'événementiel culturel : profils et ressenti des publics du festival «MOT pour Mots» ;
- les visiteurs des expositions de La Villette : profils et satisfaction des publics de «100% l'Expo».

2. Action en coopération avec le ministère de la culture et les autres établissements culturels publics :

En parallèle des actions réalisées en interne, l'établissement s'associe et participe aux démarches du ministère de la culture en faveur d'une meilleure connaissance des bénéficiaires et d'une meilleure qualité d'accueil et d'expérience des usagers des services publics. A cet égard, la Villette a participé à deux démarches en 2022 :

- l'évaluation de la qualité d'accueil dans le cadre de Service + : expérimentation d'enquête de satisfaction des usagers sur «Olympicorama», «Paris Paradis», Little Villette et «Nuit Blanche» ;
- l'étude des publics du réseau des Micro-Folies menée par la DEPS.

Cet investissement de l'établissement se traduit également par une coopération avec d'autres établissements publics qui sont invités à utiliser le Parc comme terrain d'expérimentation pour leurs études.

3. Détail des études et des sondages

Publics touristiques à l'échelle du site

Chaque été, une équipe de volontaires du tourisme accueillent et orientent les visiteurs sur le parc, en partenariat avec le CRT Île-de-France, au niveau de la place de la Fontaine aux Lions au sud du Parc et aux abords du pont mobile sur le canal. Durant l'été 2022, les tendances observées lors de l'enquête menée sur l'été 2019 ont été confirmées par l'équipe estivale, à travers les 306 entretiens en face à face qui ont pu être menés avec l'équipe des volontaires du tourisme. Cette étude confirme une très grande diversité des origines géographiques en termes de départements d'Île-de-France, de régions françaises mais également de pays représentés. Un public qui reste majoritairement familial et équilibré en âge et CSP. Les remarques d'amélioration suggérées par les publics ont pu être transmises aux services concernés.

En 2023, une attention particulière sera portée sur les profils de publics de l'exposition Ramsès & L'or des pharaons, qui génère déjà des flux exceptionnels de visiteurs internationaux et de province venus sur le site de La Villette grâce à cet événement.

Publics familial et éducation artistique à Little Villette :

Les familles constituent une large part des publics du parc de la Villette et Little Villette est au cœur des actions dédiées à la jeunesse et à l'éducation artistique. Pour mieux connaître les publics de Little Villette, plusieurs travaux en lien avec le master médiation de l'école du Louvre ont pu être menés ces dernières années avec les équipes sur le terrain. En 2022, par exemple, un questionnaire a permis d'évaluer sur 5 week-ends les attentes et témoignages de ces visiteurs et usagers de ce lieu consacré à la culture, au partage et aux jeux entre enfants et parents. En 2022, un sondage plus large a été testé auprès des Cartes Little Villette, c'est-à-dire le panel des publics venant gratuitement profiter des événements, week-ends thématiques et programmation en libre accès les mercredis, week-ends et vacances scolaires. L'objectif était de cerner les profils et attentes de ces publics, de sonder leur fidélité au lieu et leurs liens avec le reste de la saison culturelle. Les témoignages recueillis sont particulièrement encourageants pour les équipes et ont souligné notamment

l'appétence des publics sur le projet de ferme pédagogique.

Publics sportifs du parc de la Villette :

Dans le cadre de la stratégie RSO de la Villette, plusieurs actions ont été programmées dont une visant à faciliter et sécuriser les mobilités douces. Une étude approfondie a été menée en 2022 pour mieux connaître les profils, attentes et usages des cyclistes passant sur le parc et pour évaluer la pertinence des solutions proposées. Le questionnaire a été coconstruit à travers des réunions inter-sites associant les référents RSO de l'ensemble de la Villette, et avec la collaboration de l'équipe d'accueil de la folie information de La Villette.

Les résultats de la consultation - qui a concerné autant les cyclistes que les piétons du parc - ont permis de cerner les leviers possibles d'amélioration des services en termes de stationnements vélos et de sécurisation des flux vélos-piétons, notamment. L'enjeu restant d'anticiper les questionnements d'usages multiples du parc durant toute l'année et en préparation des JOP 2024.

D'autre part, un quizz sur l'univers du sport à la Villette a pu être proposé aux participants du forum des associations qui s'est tenu sur le parc en septembre 2022. L'objectif restant de récolter les contacts de publics sportifs et d'associations sportives qui sont de plus en plus nombreux à programmer leurs activités ou loisirs sportifs sur l'ensemble du parc de la Villette, particulièrement depuis la pandémie du Covid 19. Ceci pour préparer les JOP 2024 mais également pour mieux connaître les besoins spécifiques de ces usagers du parc.

Publics de l'événementiel culturel

Une des pistes pour développer les abonnés est de fidéliser les publics des grands événements accueillis sur le parc de La Villette, ce qui nécessite de mieux comprendre et connaître ces spectateurs ou visiteurs.

Par exemple, sur le festival littéraire MOT pour Mots, une étude de satisfaction et de profils des publics a été menée en 2022, en lien avec les organisateurs (Le Monde, L'Obs, Télérama et France Inter), en proposant aux visiteurs de recevoir ensuite les offres de la Villette. L'idée étant de mieux connaître la porosité entre les publics de cet événement et les publics de la Villette, dans une démarche de développement des publics, en tissant des liens avec cet événement et la saison culturelle de la Villette.

La Villette et ses partenaires ont pu vérifier à travers le sondage que l'événement a remporté un réel succès avec une satisfaction de 4,6/5 et qu'il a fait découvrir auteurs, œuvres et lieux de la Villette aux publics du festival, avec

un excellent taux de réponse au sondage de 30% des inscrits. Les bonnes surprises concernent le fait que, pour plus d'un tiers, le cadre de la Villette est un atout du festival, tout comme la taille humaine des espaces. Par ailleurs il s'agit d'un public déjà connaisseur la Villette et qui en apprécie l'ensemble de ses facettes, l'offre culturelle la plus attrayante étant son parc (Pour 70%). Enfin c'est un festival qui fait venir de nouveaux publics : 80% sont venus seulement cette année, avec un profil plutôt âgé avec une belle répartition Paris, Seine-Saint-Denis, régions et même 4% d'étrangers.

La conception comme le partage des résultats a permis de nourrir les échanges entre la Villette et ses partenaires et de préparer la reconduction du festival en 2023.

Visiteurs des expositions de La Villette

Sur 100% L'Expo 2022, une étude menée auprès de l'ensemble des visiteurs a permis de confirmer l'intérêt de reconduire chaque année cet événement. En effet, on voit ainsi que le festival 100% fidélise (la moitié des visiteurs étaient déjà venus) et il fait découvrir avant tout des artistes (pour 80% des réponses) et des codes artistiques (63%).

La découverte de 100% L'Expo consolide l'envie de revenir sur la saison (pour 90% des répondants) et les 2 tiers du public ont bien identifié qu'il y avait des spectacles en parallèle à l'exposition. L'enquête a également montré le profil très varié des visiteurs (seul 1/3 évolue dans le secteur artistique) et une grande diversité des publics : la moitié ne sont pas parisiens et viennent de Seine Saint Denis ou d'autres départements français.

D'autres remarques constructives ont pu être partagées et analysées par les équipes programmation et scénographie.

L'enjeu de la grande exposition Ramsès & L'or des pharaons », au printemps 2023 s'est préparée plus d'un an avant et les enseignements de l'étude menée sur l'exposition Toutânkhamon en 2019 (3650 questionnaires) ont fait partie des éléments de réflexion pour préparer la fidélisation et la réussite de cet événement.

Evaluation de la qualité d'accueil dans le cadre de Services Publics +

Le programme Services Publics + met l'accent sur l'écoute des usagers pour améliorer en continu la qualité de l'accueil et de l'expérience. Dans le cadre du programme Services Publics +, une expérimentation d'enquête de satisfaction des usagers s'est tenue fin 2022 sur le site de la Villette.

Cette expérimentation a été organisée par les équipes de Services Publics +, avec la DITP (direction interministérielle transformation publique) et le DSM (département stratégie et modernisation). L'objectif était de tester ce projet de questionnaire à vocation nationale qui a été élaboré avec l'appui du département des études et de la prospective du ministère, puis testé à l'échelle du parc de la Villette et à la Philharmonie de Paris, en tant que structures pilotes, dans le cadre de l'expérimentation demandée par le ministère.

L'enquête a été administrée par un prestataire de Services Publics + et a ciblé pour La Villette un ensemble d'événements de la saison culturelle, représentatifs de plusieurs formes culturelles ou disciplines artistiques. L'expérimentation a ainsi été menée sur Olympicorama, Paris Paradis, Little Villette et Nuit Blanche 2022. Les tendances obtenues à travers les 590 questionnaires passés in situ en septembre-octobre sont positives et recoupent les éléments connus sur les publics de La Villette.

Toutes ces analyses, études et actions de connaissance des publics citées ci-dessus s'intègrent à la démarche Services Publics + du ministère, qui propose notamment de mesurer la satisfaction des publics et des usagers. En tant qu'établissement public, La Villette participe au programme Services Publics + et une page de son site web précise 9 engagements en ce sens.

Les publics du réseau des Micro-Folies

La Villette a été associée à l'étude sur les Micro-Folies menée par le ministère de la culture en 2022, accompagnée par le Département des études et la prospective du ministère (et mise en œuvre par l'agence 3ème pôle), en lien avec le comité de pilotage du projet. L'objectif était d'avoir une première analyse de 24 Micro-Folies représentatives de la diversité des profils de bénéficiaires et des territoires, y compris à l'étranger.

L'objectif était de mieux comprendre le fait déclencheur du souhait des élus d'installer des Micro-Folies et la manière dont elles s'inscrivent dans leur politique culturelle et dont elles génèrent des activités sur un territoire, en mettant en lien les acteurs de ce dernier ainsi que la manière dont elles jouent un rôle plus vaste à l'échelle du réseau qu'elles constituent.

Le DEPS s'est investi dans ce projet d'analyse monographique pour constituer une base d'informations sur le fonctionnement des Micro-Folies et leur développement, à un moment charnière dans le calendrier avec l'ouverture européenne attendue par la présidence de la république.

Collaboration inter-établissements publics culturels sur la connaissance des publics

La Villette est régulièrement sollicitée par d'autres structures pour accueillir des enquêtes de terrain, en raison de la grande diversité des publics rassemblée à l'échelle du parc. Par exemple, en 2022 : une étude de "non publics" pour le Musée d'Orsay, en partenariat avec l'Université Paris 8, tout comme un projet d'étude conduite à la Cité des Sciences et de l'Industrie en partenariat avec le CNRS et l'Université Sorbonne Paris Nord, pour mieux connaître les publics actuels et potentiels de la Bibliothèque de la Cité.

Indicateur n°10a			Type d'indicateur				
DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU MICRO-FOLIES			Suivi d'activité / cartographie				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			Initiateur de ce projet « hors les murs » de démocratisation culturelle, l'EPPGHV pilote depuis 2018 le déploiement et l'animation de Micro-Folies en France et à l'international. Ce projet est mené en collaboration étroite avec le ministère de la Culture et ses services déconcentrés, en particulier avec les Directions régionales des affaires culturelles.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	total
France métropolitaine	155	76	545	755			
dont ouvertes	50	31	117	301			
dont projets d'implantation	105	45	428	454			
Outremer	6	4	25	26			
dont ouvertes	3	1	10	11			
dont projets d'implantation	3	3	15	12			
Sous-total déploiement national	161	80	545	781			
Etranger	25	9	6	49			
dont ouvertes	14	5	4	39			
dont projets d'implantation	11	4	2	10			
Total national et étranger	186	89	551	830			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le déploiement des Micro-Folies sur le territoire national et ultramarin ouvertes ou en projets d'implantation. L'indicateur relate aussi les opportunités de déploiement des Micro-Folies à l'international.							
Mode de calcul -Définitions				Périodicité du calcul			
Projets d'implantation = projet en cours de formalisation (validation de la zone d'implantation, signature de la charte d'adhésion). Les cartes détaillées des déploiements sont présentées chaque année dans le rapport annuel d'activité et de performance.				Annuel			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-folies		Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires							
En 2022, 185 Micro-Folies ont ouvert leurs portes en France métropolitaine et sur les territoires d'Outre-Mer, en suivant les principales géographies prioritaires de l'État (Politique de la ville, Culture via les DRAC, Cœur de Ville, Ruralité) sans toutefois exclure les territoires volontaires. Ce nombre d'ouverture important a notamment été permis par l'appel à projet exceptionnel des préfectures de région pour inciter et soutenir les collectivités souhaitant ouvrir une Micro-Folie.							
2022 marque également une avancée majeure dans le développement international du dispositif avec 35 Micro-Folies ouvertes à l'étranger, principalement en Europe sous l'impulsion de la Présidence Française de l'Union Européenne.							

Indicateur n° 10b			Type d'indicateur			
FORMATION DES MÉDIATEURS			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau, l'EPPGHV est chargé de la formation initiale des médiateurs des Micro-Folies, notamment pour l'usage du musée numérique.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de médiateurs formés	163	124	417	521		
Nombre de sessions de formation	13	16	35	32		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit le nombre de médiateurs formés chaque année et le nombre de sessions de formation.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
CRM de suivi des Micro-folies		Export des données CRM Micro Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies		
Commentaires						
En 2022, le nombre de sessions de formation en présentiel est au rythme d'une session de 2 jours toutes les 3 semaines environ. Ces 32 formations se sont réparties ainsi : - 23 formations à distance ; - 16 formations en présentiel au Musée Numérique ; - 16 formations en présentiel à la médiation ; - 8 formations en présentiel au FabLab - 2 formations à distance au FabLab. 521 personnes ont été bénéficiaires de ces formations.						

Indicateur n° 10c			Type d'indicateur			
PROGRAMMATION DES MICRO-FOLIES ET COLLECTIONS DU MUSÉE NUMÉRIQUE			Suivi d'activité / Cartographie			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			L'objectif de l'animation du réseau Micro-folie est de favoriser un ancrage local du dispositif tout en permettant également une irrigation des territoires via une circulation des propositions artistiques et culturelles initiées localement ; ceci pour mettre en valeur et en partage la richesse des acteurs et des lieux culturels implantés à proximité des Micro-Folies. L'EPPGHV est chargé de l'enrichissement des collections du musée numérique, issues des différents fonds des institutions partenaires nationales et régionales. Il est responsable du maintien à niveau de ce dispositif numérique au plan technique et de la formation des médiateurs des Micro-Folies à cet outil.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Animation du réseau						
Nombre de propositions artistiques (1)	8	28	85	71		
Nombre de représentations	7	39	217	579		
Nombre d'ateliers	4	15	277	190		
Musée numérique						
Nombre d'institutions (2)	38	50	64	93		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit le nombre de propositions issues de chaque territoire d'implantation des Micro-Folies vers d'autres Micro-Folies. L'indicateur suit aussi l'évolution du nombre d'institutions concourant à l'enrichissement du Musée Numérique.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
(1) Le nombre de propositions artistiques comptabilise le nombre de projets artistiques et culturels distincts ayant circulé dans le réseau (dont les Micro-Festivals qui ont démarré en 2020).			Annuelle			
(2) Le musée numérique comptabilise les institutions dont les collections sont présentées au sein du Musée Numérique.						
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-folies	Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro folies			
Commentaires						
En 2022, 71 Micro-Festivals ont été réalisés, assurant 579 jours de présence artistique dans l'ensemble du réseau. Le "catalogue" compte 60 compagnies associées.						
La collection #8 "Union Européenne" a enrichi le Musée numérique. Réalisée dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, la collection Union européenne réunit une trentaine d'institutions prestigieuses provenant des 27 États membres. Cette collection propose un voyage à travers plus de 500 œuvres pluridisciplinaires allant de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Elle s'est construite autour de trois objectifs principaux : découvrir ou redécouvrir les chefs-d'œuvre des grandes institutions européennes ; témoigner de la présence et de l'influence de chacun des pays membres au sein des collections des autres pays ; mettre en lumière la diversité du paysage artistique du continent et son ouverture sur le monde. Avec cette huitième collection, plus de 2000 oeuvres numérisées en haute qualité (dont un tiers en 4K) sont disponibles sur le Musée numérique.						

Indicateur n° 11C			Type d'indicateur			
PLANNING D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU PARC EN VUE DES JOP 2024			Cible de performance			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 1 : De nouveaux lieux de création et de diffusion pour de nouveaux usages			Depuis sa création, l'EPPGHV a fait de la modularité de ses espaces et de son Parc une force pour faire évoluer son projet créatif et accompagner de nouveaux usages culturels. L'axe 3 a pour objectif de créer les conditions de cette transition au sein de l'EPPGHV, grâce notamment à la transformation durable ses espaces et à la modernisation de ses bâtiments et équipements.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pôle Voltige		100%				
Pôle Chapiteaux			80%	100%		
Grande halle travaux d'amélioration scénique			50%			
Pôle Little Villette - Ferme pédagogique			10%		33%	66%
Bâtiment d'exploitation			15%			100%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure la bonne tenue des objectifs d'ouverture des nouveaux équipements aux publics comme aux équipes. Chaque année, un état d'avancement est établi pour chaque opération, avec pour objectif 100% de réalisation cible. Le rapport annuel fait également état de l'exécution financière de ces opérations en articulation avec la PPI 2020-2024.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
Planning de réception et de mise en service des opérations de travaux dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre relèvent de l'EPPGHV.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul Direction de l'exploitation et de l'aménagement et direction technique spectacle			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
		Planning de réalisation de travaux		Direction de l'exploitation et de l'aménagement, direction technique spectacle		
Commentaires						
Espace chapiteau : après une première phase en 2021, la deuxième phase a été réalisée en 2022 et a permis la mise en place de containers aménagés pour accueillir les locaux nécessaires à l'exploitation du lieu (bureaux, vestiaires, stockages) (0,5M€).						
Ferme pédagogique : l'étude menée en 2021 par un cabinet d'architectes a été stoppée en raison d'un dépassement budgétaire important du projet. En parallèle, la réalisation de l'échange foncier entre la Ville de Paris et l'Etat a permis d'affecter la Halle de Rouvray à l'EPPGHV. Le projet a donc été revu et modifié. Une phase 1 (sans maîtrise d'œuvre) sera réalisée au 1er semestre 2023, permettant l'ouverture d'une partie de la ferme. La phase 2, constituée par la création d'ateliers pédagogiques à l'intérieur de la Halle du Rouvray et de jardins pédagogiques en extérieur sera terminée fin 2024/début 2025. Cette modification du projet conduit à revoir la planification de l'indicateur.						

Indicateur n° 12			Type d'indicateur			
SUIVI DU LABEL ÉGALITÉ DIVERSITÉ			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée			Depuis sa création, l'établissement développe la responsabilité sociétale de son organisation en favorisant notamment l'égalité et la diversité dans l'emploi, en accompagnement l'évolution professionnelle de ses collaborateurs mais aussi en soutenant financièrement les actions d'intégration vers l'emploi menées par l'association de prévention du site de la Villette (APSV). En 2018, cette politique a trouvé une reconnaissance officielle à travers l'obtention du double label AFNOR « égalité et diversité », en conformité avec la feuille de route du ministère de la Culture en la matière. Cela constitue un point d'appui pour une déclinaison des enjeux au sein du projet global de l'établissement.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ETP moyen total CDI + CDD hors champ (intermittents, ...)	288,4	256,12	282,6	314,8		
Egalité diversité Interne						
% de femmes	55%	53%	52%	52%		
Comité de direction	44%	50%	36%	36%		
Score de l'index professionnel femme homme(1)	99/100	88/100	94/100	84/100		
Travailleurs handicapés (nbr de pers.)	13	11		13		
Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes						
Apprentis, contrat de professionnalisation et services civiques	27	26	15	26		
Insertion nbr d'heures Villette Emploi	1766 h	1915 h	1138 h	1052 h		
Dialogue social						
Baromètre social nombre de campagnes annuelles	1	1		0		
Accords d'entreprise signés	1	3	2	4		
Création - Résidences						
Projets portés par des femmes	42%	36%	40%	44%		
Projets portés par des hommes	58%	40%	40%	39%		
Projets portés par des non-binaires	-	-	1%	1%		
Projets collectifs	17%	25%	19%	16%		
Programmation spectacle vivant						
Spectacles portés par des femmes	14%	22%	24%	32%		
Spectacles portés par des hommes	39%	51%	30%	43%		
Spectacles portés par des non-binaires	-		1%	1%		
Projets collectifs	48%	27%	45%	24%		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre la politique sociale de l'établissement en matière d'égalité et de diversité à la fois dans sa stratégie RH comme au niveau de sa programmation culturelle et de son soutien à la création.						
			Périodicité du calcul			
(1) L'index sur 100 points se calcule à partir de plusieurs indicateurs : l'écart de rémunération femme homme, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité et enfin la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'établissement. Les projets artistiques sont portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire et ils sont positionnés dans la catégorie non-binaires.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Système d'information RH et suivi de la fréquentation		SIRH et politique de programmation culturelle et de soutien à la création		Direction des ressources humaines et direction de la programmation culturelle et événementielle		
Commentaires						
Labellisé depuis 2018, l'établissement a été ré-audité en 2022 par l'AFNOR en 2018 avec succès : les labels "égalité et diversité" sont renouvelés pour 4 ans. Les plans d'actions qui ont été établis représentent une vraie feuille de route qui s'intègre au projet de l'établissement et au plan d'actions RSO. La politique RH a ainsi pour objectif de promouvoir l'égalité et la diversité à tous les niveaux, par des actions concrètes à poursuivre sur les procédures et la formation. Un accent particulier est porté à la lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels, l'intergénéralité et l'inclusion de tous.						

Indicateur n° 12C			Type d'indicateur			
SUIVI DU LABEL ÉGALITÉ DIVERSITÉ			Cible de performance			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée			L'EPPGHV est engagé au service de l'égalité femme homme. L'asymétrie apparue en 2019 dans la programmation a fait l'objet d'une vigilance particulière et a pu être résorbée. La feuille de route ministérielle comporte l'objectif d'atteindre 40% de représentations portées par des femmes au sein de la programmation, auquel l'établissement est particulièrement vigilant.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
% de femmes programmation spectacle vivant Cible		>25%	>30%	>35%	>40%	>40
% de femmes programmation spectacle vivant Réalisé	26%	30%	44%	42%		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure la part des femmes au sein de la programmation spectacle vivant.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
L'ensemble de la programmation spectacle vivant est analysé de la façon suivante : les projets artistiques sont classés en quatre catégories selon les artistes ou collectifs à l'origine du projet. Les quatre catégories sont femme, homme, non-binaire et collectif d'artistes. En effet les projets artistiques sont souvent portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire. Ces artistes sont positionnés dans la catégorie non-binaires. Le ratio est calculé sur le seul rapport femmes-hommes.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Programmation		Direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
Pour le spectacle vivant, hors collectifs, les femmes représentent 42% de la programmation en 2022. En réintégrant les collectifs, les femmes représentent 32% de la programmation, les hommes 43%, les non-binaires 1% et les collectifs 45%.						

Indicateur n° 13			Type d'indicateur			
RESSOURCES DE L'ÉTABLISSEMENT			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 1 : Des ressources propres sous surveillance			La crise sanitaire débutée en 2020 et la crise économique qui en a découlé ont bousculé le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel porté par l'établissement, d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport, lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes propres encaissables	16 794 868	7 319 071	10 432 106	18 430 511		
Billetterie et recettes annexes	2 830 103	963 651	1 793 994	2 698 694		
Coproduction - coréalisation	991 867	52 777	1 916 963	1 642 296		
Commercialisation des espaces	5 599 962	2 357 152	1 896 076	5 504 089		
Locations d'espaces, commissions, prestations						
Mécénat, partenariat	695 461	228 607	281 773	369 615		
Echanges de marchandises	994 208	283 574	557 342	1 192 761		
Partenariats médias						
Gestion des concessions	5 375 770	3 013 427	3 397 154	6 801 421		
Produits exceptionnels	307 497	419 885	588 804	221 635		
Contentieux, opérations financières, vente de matériels, régularisation de CAP						
Recettes propres non encaissables (P2)	12 340 707	10 386 638	10 994 278	10 448 646		
Total recettes propres (P1)	29 135 575	17 705 709	21 426 384	28 879 157		
Financements publics	21 190 590	23 333 091	27 006 515	25 575 651		
Subvention pour charges de service public	20 629 143	20 634 436	22 644 860	20 349 929		
Subvention programme Micro-Folie	0	2 192 000	2 845 000	3 924 500		
Autres financements de l'Etat	48 000	150 000	1 200 000	940 000		
Autres financements publics	513 447	356 656	316 655	361 222		
Total des produits	50 326 164	41 038 800	48 432 899	54 454 808		
Capacité d'autofinancement	-754 802	686 241	8 414	1 594 025		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit de façon analytique l'évolution des grands postes de ressources propres de l'EPPGHV.						
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul		
L'indicateur est en cohérence avec le tableau 6 du rapport ordonnateur de l'EPPGHV.				Annuelle		
				Service responsable de la synthèse du calcul		
				Service budget contrôle de gestion		
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Logiciel budgétaire et comptable		Service budget contrôle de gestion		Service budget contrôle de gestion		
Commentaires						
Après des années 2020 et 2021 impactées par la crise sanitaire, les recettes propres de l'établissement dépassent le niveau de 2019. Ce succès s'explique par la reprise de la billetterie générée par une programmation riche, par le succès de l'exposition immersive Pop-Air en 2022, par la reprise des salons commerciaux et par l'optimisation des contrats de concessions (après deux années d'exonérations partielles au profit des concessionnaires).						

Indicateur n° 13C			Type d'indicateur			
TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES PAR LES RESSOURCES PROPRES			Cible de performance et d'intéressement			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 1 : Des ressources propres sous surveillance			La crise sanitaire débutée en 2020 et la crise économique qui en a découlé ont bousculé le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel porté par l'établissement, d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport, lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
P1 Montant des autres produits	29 135 575	17 705 709	21 426 384	28 879 156		
P2 Total des produits non encaissables RNB	12 340 707	10 386 638	10 994 278	10 448 646		
C1 Total des charges	48 475 882	40 705 276	47 953 551	52 913 153		
C2 Total des charges non décaissables	9 735 622	10 739 354	10 523 344	10 501 017		
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres Cible	43%	30%	35%	43%	45%	45%
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres Réalisé	43%	24%	27%	43%		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure le taux de couverture des dépenses par les recettes propres de l'EPPGHV. L'établissement s'est donné pour objectif de retrouver, à l'horizon 2022, un taux de couverture d'avant la crise sanitaire - objectif qu'il a atteint - et d'augmenter encore ce taux pour les années 2023-2024.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
NB : Pour le calcul de ce taux, les comptes 68 et 78 sont exclus, ainsi que les programmes ayant vocation à être intégralement financés par l'Etat au titre de la mission de service public de l'EPPGHV (exemple : programme Micro-Folies). Ce taux de couverture TC est calculé comme suit $TC = (P1 - P2) / (C1 - C2)$. P1 = Montant des autres produits (à l'exception de toute subvention publique), issu du tableau situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. P1 correspond à la section de fongibilité R15+RNB. P2 = Total des produits non encaissables, issu du tableau de situation patrimoniale pour l'année civile considérée (reprises sur amortissements, dépréciations et provisions + produits de cession d'éléments d'actifs + quote-part au résultat des financements rattachés à des actifs). P1 correspond à la section de fongibilité RNB. C1 = Total des charges, issu du tableau situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. C2 = Total des charges non décaissables, issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée (dotations aux amortissements, dépréciations, provisions, valeurs comptables nettes des actifs cédés).			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte		
Logiciel budgétaire et comptable		Service budget et contrôle de gestion		Service budget et contrôle de gestion		
Commentaires						
En 2022, les charges augmentent en raison de la reprise pleine d'activité, après deux années contrariées par la crise sanitaire, mais aussi en raison de l'inflation. La cible est toutefois atteinte de justesse, grâce à la forte dynamique sur les recettes propres. Le succès de l'exposition Pop Air compte pour beaucoup : avec 723 000 visiteurs, le bénéfice pour l'EPPGHV s'est établi à 1,6 M€. Si cette performance n'est pas réitérée les années suivantes, il sera difficile de couvrir ainsi les dépenses par les recettes propres.						

Indicateur n° 14			Type d'indicateur			
SUIVI DU VOLET GESTION DU PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 2 : Une meilleure performance de gestion			Dans son Rapport du 11 février 2019, la Cour des comptes a invité l'EPPGHV à corriger la faiblesse de son système d'information. Cette fragilité des outils informatiques de l'EPPGHV avait également été pointée par le CGefi dans son audit conduit en 2017 qui soulignait notamment le manque de transversalité des logiciels utilisés par l'établissement. Les orientations numériques actées par l'EPPGHV pour la période 2020-2022 entendent ainsi mettre l'accent sur l'amélioration des performances de ses logiciels de gestion et permettre la structuration de son schéma directeur numérique.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1- Accélérer la dématérialisation des procédures						
1.1 Parapheur électronique		MS	Actif	Actif		
1.2 Gestion électronique des documents (GED)		Sourcing	DCE	DEV		
1.3 Système d'archivage électronique des documents (SAE)		Sourcing	DCE	DEV		
2- De nouveaux outils pour la transversalité						
2.1 Renforcement des fonctionnalités du logiciel de planification des activités		MS+Nouveau DEV	DEV	DEV		
2.2 Évolution du logiciel RH		MS+Nouveau	Actif	Sourcing		
2.3 Changement de logiciel financier		Sourcing	MS	Actif		
2.4 Refonte de l'intranet		Sourcing	Sourcing	Sourcing		
5- Infrastructures et environnement numérique						
5.2 Le numérique dans le nouveau bâtiment d'exploitation		Travaux en cours	Travaux en cours	Travaux en cours		
5.3 Un réseau performant (refonte du réseau)		Installation	DEV	DEV		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit la mise en œuvre et de le déploiement de la stratégie numérique de l'établissement.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
Chaque année est indiquée la phase de chaque projet : - Sourcing - définition du besoin ; - AMO - Assistance à maîtrise d'ouvrage ; - DCE - Dossier de consultation des entreprises ; - DEV - Développement - paramétrage ; - MOM - Mise en ordre de marche ; - OV - Opérations de vérification avant mise en service ; - MS - Mise en service régulier.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Service informatique		Service informatique			
Commentaires						
L'année 2022 a principalement été marquée par la mise en service d'un nouveau logiciel financier au 1er janvier 2022. Ce projet pivot de la stratégie numérique de l'établissement est essentiel pour accélérer la simplification et la dématérialisation des procédures. Grâce à un accompagnement soutenu des collaborateurs, la prise en main du logiciel s'est avérée rapide. Le parapheur numérique, autre chantier majeur, s'est quant à lui généralisé à l'ensemble de l'établissement. L'exercice 2022 s'est malheureusement terminé par une attaque informatique qui a eu lieu mi-décembre. Après trois années de dématérialisation et de centralisation de la gestion des outils, l'établissement engage désormais une nouvelle phase de sa stratégie numérique, visant à poursuivre les chantiers entamés tout en renforçant la cybersécurité.						

Indicateur n° 15			Type d'indicateur			
SUIVI DU DÉVELOPPEMENT DU CONTRÔLE INTERNE			Suivi d'activité			
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 2 : Une meilleure performance de gestion			Dans la lignée de la recommandation n°5 formulée par la Cour des comptes dans son Rapport du 11 février 2019 (« Faire de l’amélioration du contrôle interne une priorité de gestion de l’établissement public »), l’EPPGHV s’est doté d’outils pour la mise en œuvre du contrôle interne. Une cartographie des risques et un plan d’actions associé est dorénavant présentée en fin d’exercice au conseil d’administration. Outil de management au sein de l’établissement, ce document permet de rendre compte des actions menées pour améliorer la maîtrise des risques comptables, budgétaires et juridiques identifiés.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de périmètres intégrés à la cartographie contrôle interne avec un taux d’avancement des actions supérieur à 66%	1	2	3	5		
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit l'avancement des actions de contrôle interne qui ont un taux d’avancement à plus de 66 %.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
En 2019, le périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d’avancement des actions supérieur à 66% est le versement des rémunérations. En 2020, la passation des commandes et achats représentent un nouveau périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d’avancement des actions supérieur à 66%. En 2021, l'objectif a été la remise à plat du cadre financier et juridique de l'occupation des concessionnaires de l'EPPGHV. En 2022, le nouveau logiciel financier permet de mieux appliquer la GBCP et de dématérialiser les procédures de dépenses et de recettes.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Mission contrôle interne			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Mission contrôle interne		Mission contrôle interne			
Commentaires						
En 2022, 5 macro-processus observent un taux d'avancement du contrôle interne satisfaisant : le pilotage, les dépenses, les recettes, la gestion du patrimoine et du domaine public, et la fin de gestion. L'acquisition d'un nouvel logiciel financier a notamment permis d'améliorer le suivi d'exécution budgétaire en AE et CP, de fluidifier les circuits de validation (dématérialisés). Une clôture intermédiaire de gestion a par ailleurs été mise en oeuvre en juin, démarche qui sera désormais reconduite chaque année. Le plan d'achats s'est développé et a fait l'objet d'une présentation au CA de novembre 2022, il fera l'objet d'arbitrages trimestriels dans le cadre d'une commission des marchés. Un domaine reste à solidifier pour améliorer cet indicateur : la fiscalité. Un chantier est en cours sur le sujet.						